

INFO MAIRIE

BULLETIN MUNICIPAL APÉRIODIQUE
QUINCIEUX



Pascal David
Maire

**Chères Quincerotes
et chers Quincerots,**

En ce début d'année, ma priorité est de souhaiter à chacune et chacun d'entre vous une année de joies et de réussites oubliant les années précédentes qui ont eu de mauvaises influences sur nos vies et favorisant à nouveau le meilleur vivre ensemble possible.

Les activités ont heureusement repris dans notre village, créant ainsi des liens nouveaux et festifs entre les habitants. Le nouveau marché en place tous les samedis depuis début décembre permet d'autres moments de dialogues.

Nous avons pu à nouveau échanger ensemble sur des sujets qui vous tenaient à cœur au hasard de nos rencontres et lors des rendez-vous que vous n'hésitez pas à prendre. Vous avez raison de ne jamais laisser d'interrogations et de méconnaissances contrarier les décisions que vous avez à prendre.

Les élus sont à votre disposition pour entretenir avec vous écoute et dialogue et vous informer autant que nécessaire.

Dans un contexte international tendu, les répercussions économiques tant redoutées voient le jour, notamment en matière énergétique et en perte de pouvoir d'achat. L'inflation touche tous les secteurs : coûts de l'énergie, de l'essence, des denrées alimentaires, des matériaux de construction, etc.

Le budget communal n'est pas épargné et il convient dès lors de redoubler de vigilance. Notre priorité est l'attention portée à la consommation énergétique. Pour ce faire, un plan d'urgence sobriété a été adopté avec l'ensemble des élus. Les services ont déjà entrepris des études afin d'améliorer l'efficacité énergétique de nos installations et des solutions sont déjà en place. Mais toutes ces mesures ne peuvent être efficaces sans l'adhésion de tous les utilisateurs. Il en va de la responsabilité de chacun, dans nos bâtiments publics, administratifs, associatifs, sportifs, nos écoles, de veiller à la bonne utilisation de l'éclairage et du chauffage.

Des contre temps locaux se sont également interposés dans les avancées de nos programmes. Cependant des nouvelles constructions sont en cours : le clos St Laurent, les travaux du centre de secours, l'éclairage du hameau de Billy le Vieux...

D'autres verront bientôt le jour : la restructuration de l'ancien restaurant scolaire, l'isolation de l'Espace Maurice Plaisantin et le remplacement de sa chaufferie, la restauration de la chapelle notre patrimoine historique...

Il y a de nombreuses raisons d'être optimistes car nous sommes, tous les élus et les habitants, dans une démarche de co-construction, aidés autant que faire se peut des services de l'Etat et de la Métropole de Lyon, afin d'améliorer de façon significative le cadre de vie des Quincerots.

Cette année 2023 est l'année de mi-mandat qui fera l'objet d'un bilan dans les prochains mois. En effet, avec l'ensemble des élus, nous avons une feuille de route pour organiser cette mandature et nous vous devons des restitutions concrètes.

En attendant de vous présenter mes vœux lors de la cérémonie du samedi 14 janvier à l'Espace Maurice Plaisantin, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2023.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Cérémonie des vœux du Maire
Samedi 14 janvier à 18h30
à l'Espace Maurice Plaisantin



Accueil des nouveaux arrivants
Samedi 18 mars à 11h
en Mairie



Vincent Gonnet
1^{er} Adjoint
Délégué
aux finances
locales,
ressources
humaines,
au développement
économique
et aux emplois

Projet santé : Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP)

Choix d'un partenaire : la société Stane

Comme nous l'avions annoncé dans l'Info Mairie de juin 2022, l'équipe projet santé a finalisé le choix d'un partenaire afin d'accompagner la commune sur ce dossier sur les plans administratif, technique et financier.

Ce choix a fait l'objet d'une consultation sur la plateforme dématérialisée des marchés publics de la Métropole de Lyon.

Le marché a été attribué à la société Stane qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères pondérés définis par l'équipe projet.

Stane est une société à mission experte du secteur de la santé, spécialisée dans la création et le pilotage de structures de soins primaires et d'organisations territoriales de santé.

Stane a été créée en 2019 par deux professionnels du secteur de la santé souhaitant construire leur propre structure de soins : les réalisations concrètes de la jeune entreprise ont été déterminantes dans la décision qui a été prise.

Structuration juridique et gouvernance : MSP de Quincieux

La première mission conduite par Stane a été d'assister les praticiens de la commune à structurer leur association.

La MSP multisites de Quincieux repose sur une association de loi 1901 et a pour objet de rassembler les professionnels de santé qui contribuent à la définition du projet «santé» de la commune.

Cette structure juridique est un prérequis indispensable de manière à ce que le projet et ses acteurs puissent bénéficier des différentes subventions et aides publiques existantes.

Cette association a été créée le 23 août 2022 par la Préfecture du Rhône et a pour siège social la mairie de Quincieux.

Les membres du bureau de l'association sont :

- Florence Journé, pharmacienne, en qualité de présidente

- Marie-Caroline Rabolt, chirurgien-dentiste, en qualité de trésorière
- Benoît Masson, médecin généraliste, en qualité de secrétaire.

L'association compte actuellement 15 membres qui ont travaillé à l'élaboration du projet « santé » en collaboration avec Stane.

Axes de santé

La MSP est portée par une équipe de soins consciente des enjeux de santé publique régionaux. Elle a pour vocation d'améliorer l'accès aux soins sur son territoire par le biais de trois axes principaux qu'elle a définis :

- Axe 1 - Prise en charge du sujet âgé :
 - Favoriser le maintien à domicile
 - Améliorer les sorties d'hospitalisation

- Axe 2 - Prise en charge des maladies chroniques :
 - Améliorer la prise en charge pluriprofessionnelle des patients diabétiques
 - Développer l'éducation thérapeutique

- Axe 3 - Prise en charge de la femme, de l'enfant et de l'adolescent :
 - Améliorer la prise en charge gynécologique
 - Mener des actions de prévention à destination du jeune public

La prise en charge de la santé mentale et notamment la prévention des troubles addictifs est un quatrième axe qui sera développé ultérieurement.

Dans le cadre du développement de ses axes de santé, l'équipe de soins de la MSP est également favorable à la mise en place d'actions de prévention et de missions de santé publique :

- Axe 1 - Prévenir le risque de chutes, la dénutrition et la déshydratation chez la personne âgée

- Axe 2 - Mettre en place un programme d'Education Thérapeutique du Patient (ETP)

- Axe 3 - Dépister et prendre en charge le surpoids et l'obésité chez les enfants de 3 à 17 ans

Ce projet «santé » doit être validé par l'ARS (Agence Régionale de Santé) afin que les démarches de regroupement juridique en Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA) puissent être entreprises.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Recherche de médecins généralistes



Ensemble, innovons pour la santé

**Tu es médecin généraliste
et tu souhaites t'installer
en MSP, dans une commune
agréable proche de
Lyon avec une équipe
pluriprofessionnelle
dynamique et motivée ?**

**Rejoins-nous à
Quincieux !**



Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter :
m@quincieux.fr
Contact Stane : contact@stane-groupe.fr



L'ARS exige que le projet de santé soit validé et signé par au moins deux médecins généralistes exerçant en mode libéral.

En concertation avec les membres du bureau de la MSP, la commune a décidé de faire réaliser une campagne de communication (vidéo, youtube, réseaux sociaux, affiches...) en collaboration avec Stane, de manière à promouvoir l'attractivité de la commune de Quincieux pour des médecins généralistes.

Depuis cette campagne, le Docteur Isabelle Minana a rejoint le Docteur Masson le 6 décembre.

Toutefois, la MSP poursuit son action pour étoffer son équipe de médecins généralistes.

Lien vidéo sur le site de la mairie
<https://www.quincieux.fr/les-professionnels-de-sante-de-quincieux-recherchent-medecins-generalistes-pour-installer-au-sein-de-la-msp/>

Programmation

En parallèle de la conception du projet « santé » par l'équipe de la MSP, la municipalité poursuit les études avec plusieurs architectes conseils ainsi qu'avec les équipes techniques de la Métropole afin de finaliser le projet immobilier et son portage financier.

Un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) sera lancé courant du premier trimestre 2023 afin de présélectionner des promoteurs : l'AMI est un mode de présélection des candidats qui seront invités à soumissionner lors de la future procédure de marchés publics (Appel d'offres restreints).

La municipalité tient à remercier les professionnels de santé de la commune qui se sont mobilisés afin de créer la MSP, véritable garantie pour les habitants de bénéficier d'un futur système de santé pérenne.

L'urbanisme : des enjeux et des règles

L'urbanisme étant l'une des compétences majeures d'une commune, nous avons souhaité présenter une synthèse de ce vaste sujet afin d'explicitier son rôle dans le contexte de forte demande que nous rencontrons depuis le début de notre mandat.

La commune de Quincieux est identifiée comme secteur prioritaire d'intervention foncière au Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) de l'agglomération lyonnaise, en tant que « secteur bien desservi par les transports collectifs ».

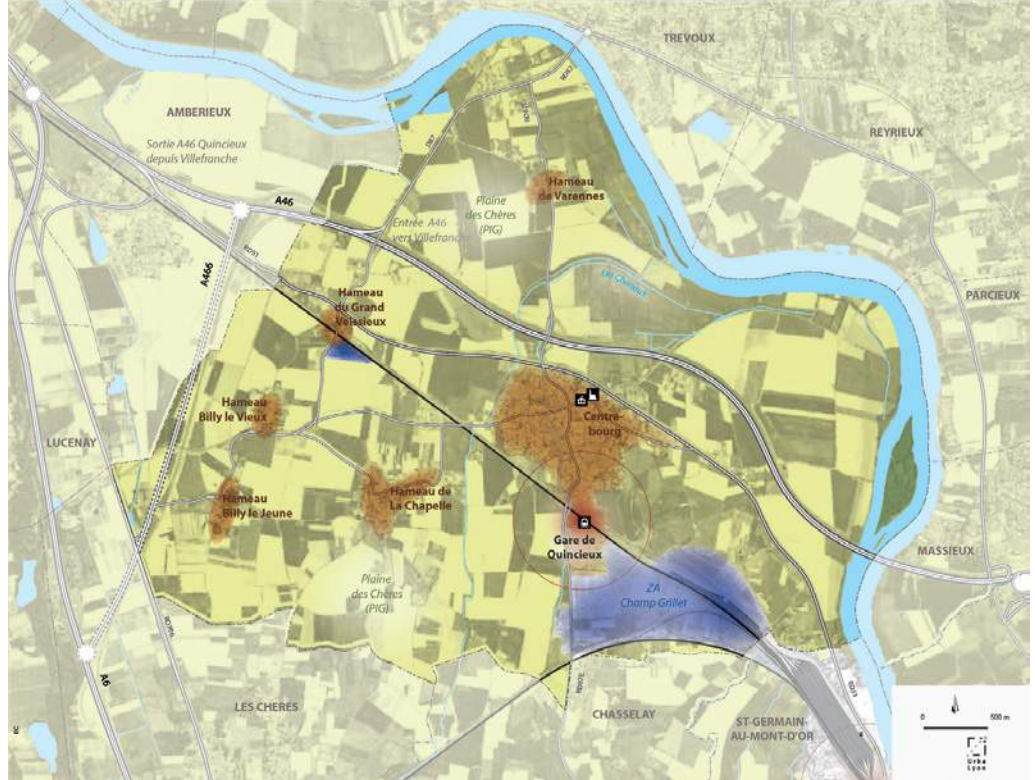
Cet axe d'urbanisation implique une densification de l'habitat qui se traduit, sur la Métropole de Lyon, par un ratio moyen de construction de 60 à 70 logements à l'hectare.

Au quotidien, les élus travaillent à ce que les projets présentés par les promoteurs n'aboutissent pas à surdensifier la construction tout en veillant au respect des différents règlements qui se superposent.

1- Le code de l'urbanisme (CU)

Le code de l'urbanisme est le code regroupant, en droit français, les dispositions législatives et réglementaires relatives à l'organisation et à l'aménagement des espaces urbains.

Il s'applique à l'ensemble du territoire national et est consultable sur le site legifrance.gouv.fr



En brun : zones urbanisées U ou à urbaniser AU - En bleu : zones Ui zones urbanisées industrielle

2- Le PLU-H : un document au service du projet métropolitain et communal

Le Plan Local de l'Urbanisme et de l'Habitat (PLU-H) est un document qui, à l'échelle des 59 communes de la Métropole de Lyon, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré.

Le PLU-H doit permettre l'émergence d'un projet de territoire partagé en respectant les principes fondamentaux de l'aménagement du territoire (Article L121-1 du CU) :

- Le principe d'équilibre entre
 - Le développement urbain et péri-urbain
 - L'utilisation économe des espaces, la préservation des espaces agricoles et naturels
- Le principe de diversité
 - Des fonctions urbaines et rurales
 - De mixité sociale
- Le respect de l'environnement
 - Réduction des émissions de gaz à effet de serre
 - Maîtrise de l'énergie, qualité de l'air
 - Ressources naturelles, biodiversité

Le PLU-H est complété au niveau de chaque commune par un cahier communal qui intègre les spécificités du territoire de chacune d'elles. Ce point est particulièrement important pour la commune compte tenu de son caractère « rurbain ».

Le PLU-H est tenu à la disposition du public en mairie et est également accessible depuis le site internet de la commune.

3- Les composantes principales du PLU-H

3.1- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Le PADD est la clef de voûte du PLU-H : il fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation d'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Afin de préserver le cadre de vie des habitants, les élus ont travaillé à la modification n°3 du PLU-H dont l'enquête publique s'est déroulée du 28 février au 5 avril 2022 avec pour objectif de :

- renforcer le développement du centre-bourg dans la préservation des formes historiques
- préserver les potentiels de développement résidentiel autour de la gare
- maîtriser le développement des hameaux et organiser leur complémentarité

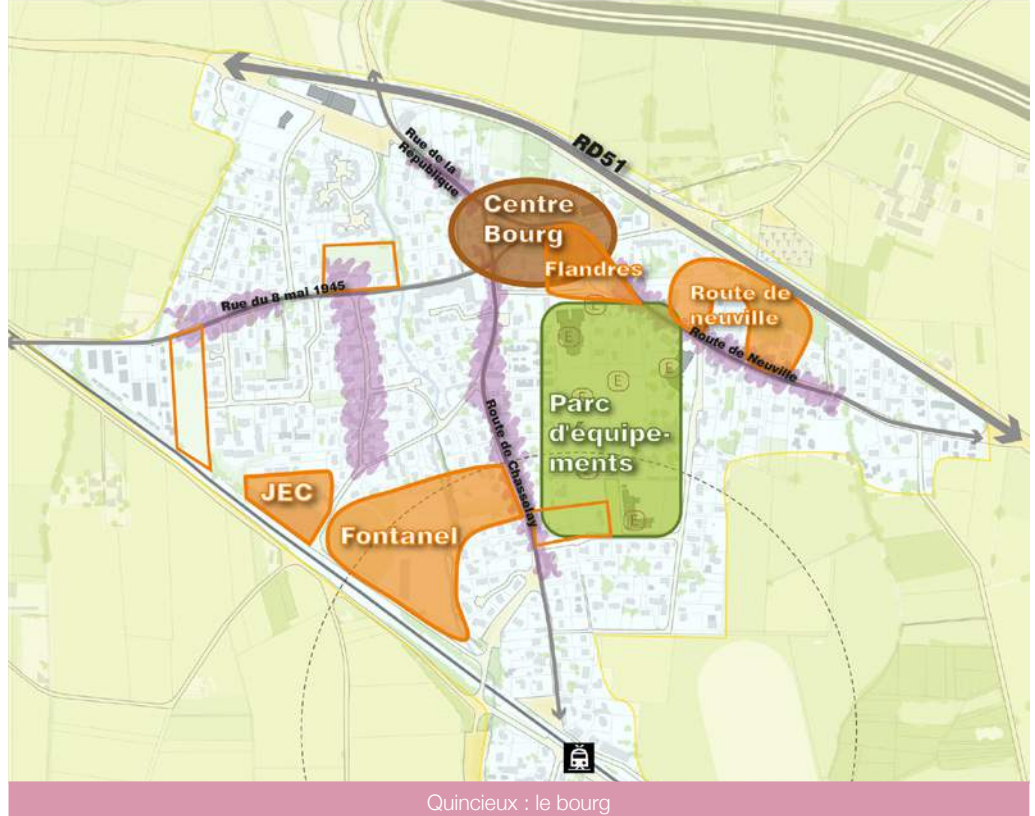
Le Programme d'Orientation et d'Action pour l'Habitat (POAH) du PLU-H a fixé l'objectif de production de logements pour la commune à 25 logements par an, soit 225 logements en 9 ans entre 2018 et 2026.

D'autre part, il convient également de préciser que les communes de plus de 3 500 habitants sont soumises à la loi ALUR et à la production de 25 % de logements sociaux par rapport au total des résidences : Quincieux applique dès maintenant cette règle de mixité sociale.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



3.2 - Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Les OAP fixent des principes d'aménagement et des éléments de programmation sur une zone déterminée.

La commune a défini une OAP route de Neuville afin de contrôler une zone de 1.67 hectares sur laquelle les promoteurs sont actuellement à l'étude en vue de produire un projet global d'environ 88 logements.

3.3 - Le zonage

Le projet est décliné pour l'ensemble des zones du territoire métropolitain et communal :

- Zones Urbaines (U) qui peuvent être indicées (exemple Ui : zone urbaine industrielle)
- Zones Agricoles (A) qui doivent être protégées en raison de leur valeur
- Zones à Urbaniser (AU) : secteurs naturels destinés à une extension urbaine future
- Zones Naturelles (N) à protéger en raison de la qualité des sites, du paysage...

3.4 - Le règlement proprement dit

Depuis la loi ALUR du 26 mars 2014 qui a aboli le Coefficient d'Occupation des Sols, seule une partie du terrain peut accueillir une construction en tenant compte du Coefficient d'Emprise au Sol (CES).

Ce coefficient est complété de règles propres définies à l'intérieur de chacune des zones :

- Implantation des constructions par rapport aux limites séparatives, aux voies et emprises publiques
- Hauteur
- Outils réglementaires graphiques (continuité, discontinuité, ligne d'implantation ...)
- Nature en ville : Coefficient de Pleine Terre (CPT), Espace Végétalisé à Valoriser (EVV...)

- Destinations : 9 peuvent être utilisées (habitat, commerce, industrie, agriculture/forêt, bureaux, artisanat, entrepôts, services publics et hôtels)

3.5 - Les annexes

Les annexes regroupent les documents qui ont une incidence sur le projet communal :

- Les servitudes d'utilité publique
- La liste des lotissements
- Les schémas des réseaux d'eau et d'assainissement
- Les secteurs sauvegardés (ZAC, ZAD, PIP...)



Permis d'aménager lotissement 27 rue du 8 mai 1945 : 15 lots à bâtir

4 - L'Autorisation du Droit des Sols (ADS)



Permis de construire 3 chemin St Laurent :
14 logements

L'objet de l'ADS est de veiller au respect des seules règles d'urbanisme et de contrôler quatre activités :

- Les constructions nouvelles : **Permis de Construire (PC)**

- Les travaux sur construction existante (extensions, surélévations, réhabilitations, changement de destination, modifications d'aspect extérieur... : **Permis de Construire (PC) ou Déclaration Préalable (DP)** selon les travaux effectués.

- L'aménagement du sol (lotissements, campings, aires de stationnement ouvertes au public, mouvements de terrain, aires d'accueil des gens du voyage...) : **Permis d'Aménager (PA)**

- La démolition : **Permis de Démolir (PD)**

L'ADS a également une mission d'information et délivre les **Certificats d'Urbanisme (CU)** qui précisent les règles applicables pour une ou des parcelles déterminées.

Après instruction des demandes et avis de la commission communale d'urbanisme, **le Maire prend les décisions et accorde les permis au nom de la commune (article L422-1 du CU).**

A l'issue des travaux, le constructeur ou son architecte doit certifier, dans la **Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT)**, qu'ils ont bien respecté l'autorisation délivrée.

Cette déclaration fait l'objet d'un contrôle de la part de la commune : elle est particulièrement importante car elle est exigée par le notaire lors de la cession du bien.



Permis de construire 25 rue Marius Bérerd :
16 logements



Permis de construire 16 chemin Saint Laurent :
22 logements

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



5- Le service urbanisme de la commune

Le service urbanisme a pour mission de s'assurer que les projets présentés s'intègrent avec harmonie dans l'environnement communal et qu'ils respectent la réglementation.

Ce service est à la disposition des habitants pour échanger sur la faisabilité des projets avant dépôt de tout acte d'urbanisme.

Son rôle n'est pas de réprimer mais **d'accompagner les demandeurs dans leur projet** de manière à optimiser les délais d'instruction.

Après préparation par le service urbanisme, l'aspect réglementaire des actes d'urbanisme est, quant à lui, étudié par le pôle ADS de la Métropole avec qui la commune a signé une convention : **les dossiers font l'objet d'une facturation prise en charge par la commune**, d'où l'intérêt de présenter des dossiers suffisamment aboutis afin de limiter les coûts d'instruction.

Pour information, en 2021, **63 dossiers déposés ont été facturés pour un montant de 20 735 euros à la commune de Quincieux par le pôle ADS de la Métropole de Lyon.**

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les communes de plus de 3500 habitants (Quincieux a une population municipale de 3495 habitants en 2019) ont l'obligation de passer à la dématérialisation des Autorisations du Droit des Sols : dès maintenant, vous êtes **invités à déposer vos demandes d'urbanisme sous format numérique**, le service urbanisme de la mairie reste à disposition pour répondre aux questions sur ce sujet.

Une fois les dossiers instruits par le pôle ADS, le service urbanisme finalise les dossiers afin de les présenter à la commission urbanisme qui se réunit une fois par mois afin de préparer les décisions qui seront prises par Monsieur le Maire.

Groupe de travail Marché



Samedi 10 décembre, le marché hebdomadaire a fleuri au cœur de notre village. Volonté municipale et vraie attente des habitants maintes fois exprimée, la rue du commerce s'anime chaque samedi de 7h30 à 12h30.

Nous l'avons souhaité convivial et attractif, en privilégiant des forains producteurs et passionnés.

Ainsi, vous pourrez rencontrer au gré de vos envies :

Laetitia et Yohann Maréchal sont installés sur la commune de Morancé dans le domaine de l'arboriculture et du maraîchage sur une superficie de 6 hectares. Ils proposent une belle diversité de fruits (cerises, pêches, prunes, poires, pommes) ainsi que des jus de fruits (pomme, pomme coing, pomme cassis et pomme cerise) et offrent un important panel de variétés de légumes à chaque saison.

Producteurs à plus de 80%, leur installation en légumes est récente. Ils complètent parfois leur production avec celle d'une collègue et sont présents sur le marché un samedi sur deux pour l'instant.

Karine et Michel Delorme, producteurs de fruits et légumes de saison de Satolas et Bonce qui développent petit à petit le maraîchage et se diversifient également auprès de producteurs locaux.



Karine Delorme

Chrystelle Monnery, ferme « L'espoir des biquettes de Propières », productrice de fromages pur chèvre sucrés, salés et naturels, oeufs et lait de la ferme. Et de temps en temps, des saucissons de viandes de chèvre et porc mélangées. Anecdote qui a toute son importance, c'est elle qui a racheté les biquettes de M. Comte !



Chrystelle Monnery

Sabrina Boquet, vendeuse de :

- fromages fermiers ou en provenance de négociants (tomme de chèvre et brebis des Pyrénées, séchons de vache et de chèvre d'Isère, tomettes aux fleurs des Vosges, meule de Savoie ou du Jura, tome des Bauges, persillé brebis de Savoie et autres propositions fromagères en fonction du climat et des saisons)

- salaisons uniquement fermières (saucissons secs de la Loire, jésus, rosette, coppa... du Puy-en-Velay, jambon blanc, fumé...)

- olives et antipasti (lucques vertes et craquantes de l'Hérault, kalamata violettes et fondantes de Grèce, piccolines vertes des Baux de Provence, taggiashe ou petites niçoises)

- vins de producteurs récoltants, bières françaises, belges ou italiennes.

Elle est présente une semaine sur deux pour l'instant.

Et enfin, **Frédéric Delvigne** qui propose une large sélection de prêt-à-porter hommes, femmes et enfants, maroquinerie et accessoires.

Un stand est également réservé aux divers producteurs saisonniers et locaux.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, un boucher et un poissonnier sont encore activement recherchés pour compléter l'offre.

Tout au long de l'année, des animations ludiques seront organisées.

Rejoignez les 56% de Français qui font le marché le week-end ! Elus, forains, associations et commerçants du village seront ravis de partager un moment convivial avec vous au cœur de notre village.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Monique Aubert
2^{ème} Adjointe
Déléguée au
développement
solidaire, à la
jeunesse et aux
séniors

Relais Petite Enfance (RPE)

La municipalité souhaitait remettre en service un RPE pour offrir un lieu :

- d'échanges et d'informations aux assistant(s) maternel(e)s et aux familles-employeurs
- d'activités pour les jeunes enfants.

La situation pandémique et les difficultés de recrutement d'une animatrice à temps partiel ont retardé de plusieurs mois cette création.

Fort de ces constats, la commune a choisi d'intégrer le RPE dans le nouveau contrat de DSP (Délégation de Service Public) de l'EAJE Matin Câlin afin de faciliter l'embauche d'une animatrice.

L'association Acolea attributaire du contrat a travaillé rapidement sur notre demande.

L'ouverture du RPE a ainsi été effective le 2 janvier 2023. Son fonctionnement hebdomadaire est :

Temps collectifs le matin : mardi - jeudi - vendredi destinés aux assistant(e)s maternel(le)s et aux enfants

Temps administratifs l'après-midi : mardi et jeudi

La réouverture du RPE va permettre la proposition de temps d'animation, la mise en place de formations pour les assistants maternels, de partenariats avec la crèche, l'école maternelle et la médiathèque.

Elle permettra également de promouvoir le métier d'assistant(e)s maternel(le)s, l'objectif étant de susciter des vocations et de revaloriser ce métier.



La CAF a été facilitatrice pour cette ouverture et reste un partenaire financier important pour tous nos services de l'enfance.

Depuis la fermeture du Relais d'Assistants Maternels (RAM) et la pandémie avec les périodes de confinement, nos assistantes maternelles ont eu de longs mois d'isolement mais leur professionnalisme auprès des enfants n'a pas failli. Merci à toutes et tous.

Centre de loisirs pendant les vacances scolaires

Notre partenariat avec la commune de Saint-Germain-au-Mont-d'Or a été renouvelé pour l'année 2022-2023 avec 2 modifications majeures :

1 - La commune de Saint-Germain-au-Mont-d'Or s'est engagée à assurer l'accueil des quincérots âgés de 3 à 17 ans au centre de loisirs « Acti'Jeunes » pendant les vacances scolaires.

Toutefois, la commune de Saint-Germain-au-Mont-d'Or a instauré des quotas de places qui ne nous satisfont pas :

- 8 places pour les enfants de 3 à 6 ans
- 12 places pour les enfants de 7 à 11 ans
- 6 places pour les enfants de 12 à 17 ans.

2- Conditions financières :

Le montant de la participation financière de la commune de Quincieux a été revu à la hausse pour tenir compte du coût horaire réel du service Acti'jeunes appliqué par la commune de Saint-Germain-au-Mont-d'Or.

La commune n'a pas voulu répercuter cette hausse dans la grille tarifaire des familles.

Pour l'année scolaire 2022-2023, le taux horaire reste donc de 5,90€ pour les périodes d'animation et 10,70 € pour le repas et le temps de surveillance.

Le delta est donc entièrement pris en charge par la commune. La participation de la commune passe de 12 420 € à une estimation haute de 70 000 €.

Afin de répondre au mieux aux besoins des familles, nous travaillons à l'ouverture d'un accueil de loisirs pour les vacances de juillet.

Pour cela, un questionnaire a été transmis en octobre dernier aux familles ayant des enfants âgés de 3 à 17 ans. La synthèse a été présentée aux parents délégués des deux écoles.



M. le Maire Pascal DAVID et les entreprises participantes

Minibus communal

Il circule depuis déjà 3 ans, au service des associations, du personnel communal et des élus.

Ce minibus de neuf places est entièrement financé par des entreprises quincérotes qui ont acheté un emplacement publicitaire. La convention initiale de 2 ans a été prolongée d'une année pour cause de crise sanitaire et de restrictions de déplacements dus aux confinements.

Une convention de 2 ans (2023-2025) a été proposée aux entreprises. 11/15 ont renouvelé leur encart publicitaire et 4 nouvelles ont souhaité participer.

Une petite réception conviviale avec nos sponsors a eu lieu en mairie le lundi 12 décembre. Monsieur le Maire les a chaleureusement remerciés pour le renouvellement et nouveau soutien financier.

Liste des entreprises participantes :
Sarl Aubert, Quincieux Service Auto Sarl, Boulangerie Gastaldi, Le Café Des Platanes, Sas Chauffage Plomberie Didier Wolf, Quentin Favre, Ermaip Sarl, Diegolivia Sas, Denis Bidard Sas, Repar'auto Mobile Sarl, Paltrinieri Xavier, Façades Platrerie Peinture Moncel Sarl, Tolossi Energies Concept Sarl, GB Construction Sarl, Entreprise Desseigne.

Une dizaine d'associations ont signé la convention de prêt avec la commune qui leur permet de bénéficier d'un moyen de transport abordable pour leurs déplacements.

Semaine bleue, édition 2022

Montanay et Sathonay Village ont rejoint les communes de Neuville, Saint-Germain-au-Mont-d'Or et Quincieux pour la traditionnelle semaine dédiée aux retraités et aux personnes âgées.

Au programme : conférence « Bien manger, c'est la santé », découverte de la cité du chocolat Valhrona, atelier de réalité virtuelle ou encore après-midi dansant.

Fin d'année des aînés

Le 3 décembre dernier, le CCAS a organisé, comme chaque année, le traditionnel repas de Noël pour les personnes de 75 ans et plus. Il a été marqué par la présence d'Emile Charrier, Maire de Quincieux de 1983 à 1995 qui fêtait le jour même ses 99 ans. Il est né le 3 décembre 1923 à Quincieux. Moment d'émotion partagé par les 125 convives lorsque Emile souffla ses bougies.

Ce fut l'occasion pour de nombreux aînés de manifester une nouvelle fois leur reconnaissance à leur ancien maire pour tout le travail réalisé pour le développement de la commune : merci encore Monsieur Charrier.



M. Émile Charrier



Préparation des colis gourmands

La distribution, au domicile des personnes qui ne souhaitent ou ne peuvent pas venir au repas, d'un colis gourmand et 100% local a été effectuée à partir du 10 décembre. Les membres du CCAS, les élu(e)s et les élu(e)s du Conseil Municipal d'Enfants se sont mobilisés pour leur rendre visite. C'est l'occasion d'un petit mot de réconfort, un sourire, un message optimiste, qui suffisent parfois à redonner un peu de joie et de plaisir.

Nos anciens Quincierot(e)s en maison de retraite ont également eu la visite d'élue(s) ou de membres du CCAS et reçu un petit colis de friandises.

Cette belle mission où l'humilité et la gentillesse sont au rendez-vous, offre une parenthèse sociale qui permet à certains de ne pas se sentir oubliés.



Le repas des aînés

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Hervé Rippe
3^{ème} Adjoint
Délégué à la vie
associative et
culturelle



Une belle année 2022 avec les activités culturelles et les rendez-vous avec l'ensemble des associations de la commune que nous retrouvons pour les traditionnelles ventes tout au long de l'année.

Les cérémonies

Cette année, **la commémoration du 8 mai** a été une très belle cérémonie grâce aux écoles, à l'école de musique et à l'harmonie et au Conseil Municipal d'Enfants.

Merci aux Anciens Combattants et à M. André Lorchel pour son discours plein d'émotion et M. Pascal David pour un discours Républicain.

Sur le site de la commune, nous faisons apparaître l'appel du 18 juin 1940, « L'APPEL DU 18 JUIN 1940, ACTE FONDATEUR DE LA RÉSISTANCE »

Le feu d'artifice du 14 juillet a été une nouvelle fois une belle soirée et cela grâce à notre partenariat avec l'amicale des sapeurs-pompiers que je remercie pour leurs idées et surtout leur créativité. Vivement le prochain 14 juillet pour savoir ce que nous propose l'amicale.

La commémoration du 11 novembre

La traditionnelle cérémonie du 11 novembre présidée par Messieurs André Lorchel et Pascal David s'est déroulée avec la présence des enfants des écoles et du Conseil Municipal d'Enfants. Une participation toujours agréable et ô combien importante en raison des difficultés que rencontre l'Europe avec la guerre en Ukraine.

Chaque année, je souhaite remercier les musiciens et les sapeurs-pompiers pour leur présence aux cérémonies officielles, tellement importantes pour notre République et pour le souvenir de tous.

Quincieux notre village au fil de l'eau - écrit par Christian Sollier

Il y a 40 ans, le 21 mars 1983, notre chapelle a été inscrite à l'inventaire des monuments historiques.

Alors replongeons nous dans l'histoire :



La chapelle de Quincieux se situe sur la route qui va du centre de Quincieux aux Chères, au hameau de la Chapelle. Chapelle de style roman avec auvent en bois, fenêtres en ogive et barres en encorbellement. Elle fut le refuge en 1162 de Thomas Becket, chancelier d'Angleterre.

La Chapelle est dédiée à St Jean-Baptiste. C'est un édifice de style roman dont il est difficile de suivre le parcours historique.

Elle remonterait d'après les « on-dit » avant St Louis, peut-être même à la fin de la période carolingienne. A cette époque, des « Edicules » étaient construits sur les bords des routes pour permettre aux voyageurs de faire leur prière dans un lieu consacré. A l'extérieur de l'entrée, une console en pierre permettait aux voyageurs de poser un paquet. D'où le nom de « reposoir » donné à cet édicule au Moyen Âge (datant vraisemblablement du 11^{ème} siècle). En Italie, il existe encore de ces petits reposoirs, nommés aujourd'hui chapelles.

L'architecture intérieure et extérieure permet de supposer que le bâtiment a été repris au moins en deux fois. L'arc triomphal et le chœur sur voûte d'arêtes peuvent dater du 14^{ème} siècle. Les deux petites fenêtres à accolades de la façade sont postérieures. La porte avec son linteau, d'une seule pièce, grossièrement taillée en forme de fronton et son arc de décharge est très ancienne. Son vantail clouté daterait du 17^{ème} siècle.

A l'intérieur, l'autel en marbre date du 19^{ème} siècle. Une statue de la vierge à l'enfant en bois doré et polychrome date, elle, du 18^{ème} siècle. Une autre statue de la Vierge miséricorde couronnée, en marbre, de style naïf, date du 16^{ème} siècle. Le bénitier mural date du 15^{ème} siècle et se trouve à l'extérieur, à côté de la porte d'entrée, ce qui est assez peu courant. Des peintures murales recouvrant les murs ont été mises à jour lors de la restauration du bâtiment dans les années 80.

Il y a plusieurs années, en creusant autour des fondations près du chœur, des ossements ont été retirés, ce qui indiquerait qu'un cimetière entourait la chapelle, comme cela se faisait autrefois.

Selon certaines sources, le hameau auquel la chapelle a donné son nom était appelé autrefois « hameau Saint Jean », et était érigé en petite République Indépendante.



La fête des conscrits

Les événements

La fête des conscrits s'est déroulée sous un beau soleil avec des événements marquants comme le vendredi soir avec le défilé et le partage.

Le dimanche, nous avons retrouvé la vague dynamique et colorée au centre du village.

Convergence vélo

Nous avons participé à la convergence Vélo 2022. Je remercie la section Cyclo de la MJC pour son action, sa présence et son encadrement pour cette journée. Malheureusement, peu de monde au départ de Quincieux mais cela est compréhensible compte tenu de la distance pour faire l'aller et retour au Parc de la Tête d'Or.

Dimanche 22 mai, plus de 1 500 cyclistes sont partis des quatre coins de la Métropole pour se retrouver dans le centre de Lyon et défiler ensemble.

Ecole de Musique de Quincieux (EMQ)

Merci à l'EMQ pour avoir assuré la fête de la musique dans le parc de la Mairie. La commune a apporté tout son soutien à cette belle fête qui a eu lieu le 18 juin.

A 21h, le groupe Monstro Brass Band était l'invité d'honneur.

Le forum des associations s'est déroulé le 3 septembre dans la salle de l'EMP et nous avons retrouvé les échanges et les rencontres avec l'ensemble des associations.

Notre commune a la chance et la richesse d'avoir des associations dynamiques et une diversité intéressante d'activités sportives et culturelles.

Le festival Saôn' Automne a été une réussite remarquable avec des groupes de qualité et surtout quelle belle programmation !

Le public (quelques 1 300 personnes) a répondu présent en nombre pour cette 7^{ème} édition.

La 7^{ème} édition du festival Saôn'Automne s'est déroulée du vendredi 16 au samedi 17 septembre. Un ensemble de concerts en salle (église) et en extérieur. MB14 était LA vedette le samedi soir. Quelle chance également d'avoir reçu LE NOISEUR et le groupe NAIVE NEW BEATERS !



Le Noiseur

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



La municipalité est fière de participer et de soutenir cet événement musical.

Merci au comité des fêtes, à l'ensemble de ses bénévoles et aux associations qui ont œuvré à la réussite de ce festival.

La nuit est belle 2022

La commission culture et associations a souhaité participer cette année à « La nuit est belle », organisée en lien étroit avec l'équipe initiatrice de cette opération sur le Grand Genève.

Cet événement a pour but d'attirer l'attention sur les fortes nuisances de la pollution lumineuse.

Le périmètre d'extinction s'est agrandi largement en 2022 : après les 10 communes participantes en 2021, c'est maintenant 33 communes de la région lyonnaise qui n'ont pas allumé leur éclairage public le 23 septembre, créant ainsi une vaste zone sombre.

Sensibilisation à la pollution du ciel nocturne

Entre 1992 et 2010, l'éclairage public a augmenté de 90% dans le monde ! Son augmentation a entraîné une intensification de la pollution lumineuse sur la majeure partie de notre planète. La conséquence ? Cette pollution a fait disparaître la possibilité de voir le ciel étoilé dans toutes les zones urbaines.

Seules quelques étoiles les plus brillantes sont aujourd'hui encore visibles dans le ciel nocturne des grandes villes, faisant oublier aux humains l'existence de ces astres et la conscience de notre place dans l'univers.

Pourquoi éteindre l'éclairage public ?

La pollution du ciel nocturne a des répercussions négatives dans de nombreux domaines. Les raisons d'éteindre l'éclairage public sont donc multiples :

- Pour économiser l'énergie : la pollution lumineuse correspond à un gaspillage d'énergie, impossible à maintenir dans le contexte actuel de changement climatique. Elle signifie aussi un gaspillage d'argent puisqu'une large part de la lumière n'est pas utilisée pour éclairer le sol mais part vers le ciel.
- Pour (re)voir les étoiles : la pollution lumineuse est devenue tellement envahissante qu'elle empêche désormais pour une large majorité des humains de voir le ciel et d'observer les étoiles.
- Pour protéger la biodiversité : la disparition de la « vraie » nuit, sans lumière parasite, perturbe gravement la faune nocturne et la flore.
- Pour préserver la santé humaine : elle a des impacts négatifs sur notre sommeil car trop de lumière la nuit affecte la sécrétion de la mélatonine.

Informations provenant du site : <http://cral-perso.univ-lyon1.fr/labo/perso/isabelle.vauglin/lneb.html>

Pour cette occasion, nous avons accueilli Thomas Mollier qui réalise des animations en science et en astronomie à la portée de tous de manière pédagogique.

Dans ce cadre, il nous a fait découvrir les exo planètes à la salle Yvonne Chemarin (ex MJC) et nous étions quelques 70 personnes.



Malheureusement, nous n'avons pas réussi à sortir les télescopes à cause d'un ciel nuageux et de la pluie.

Le festival intercommunal « Saône en scène » qui a été initié en 2019 par 12 communes du Val de Saône a débuté à Quincieux le 4 novembre. Et c'est avec joie que nous avons accueilli une nouvelle ville dans le festival, la ville de Saint-Romain-au-Mont-d'Or.

La fresque

La création du groupe de travail fin 2021 à partir des membres de la commission avait pour objectif que celle-ci soit présentée fin 2022.

Le groupe de travail composé d'Elodie Feuillet, Nicolas Jalenques, Jacques Mongoin et moi-même a fait le choix de travailler avec Gaspard Mariotte (gaspardmariotte.com), pur Lyonnais. C'est après 3 années de formation à EcohlCité que Gaspard a décroché son diplôme de plasticien muraliste.

L'association Akka Studio de gestion de projets, direction et management artistique spécialisée dans l'art urbain à Lyon, a été missionnée par la ville de Quincieux afin de rendre hommage à la commune. Je remercie Violette Thibaudin, assistante chargée d'affaires, pour son aide et sa disponibilité.

Cette fresque est le fruit d'un travail entre la commune et une trentaine d'élèves de l'école élémentaire qui ont pu participer à des ateliers d'initiation aux techniques de la peinture sur une partie de la fresque en présence de l'artiste et de la chargée de projets.

Elle est terminée et vous pouvez l'admirer : le patrimoine et toutes les activités de la commune qui animent le village sont représentés.

Nous espérons que cette fresque saura vous interpeler et vous égarer par ses couleurs et son graphisme.

Les membres de la commission sont disponibles et à votre écoute :

Patrick Audemard, Raymond Lopez, Odile Mirguet-David, Jacques Mongoin, Monique Aubert, Christian Sollier, Anne-Marie Geist, Pascal David, Nicolas Jalenques, Hervé Rippe.



Gaspard Mariotte
plasticien muraliste



QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Apéro musical



MÉDIATHÈQUE
DE QUINCIEUX

Médiathèque ESQALE

« La caravane bien lunée »

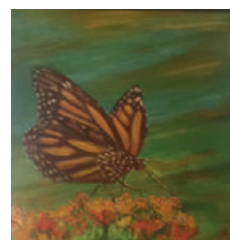
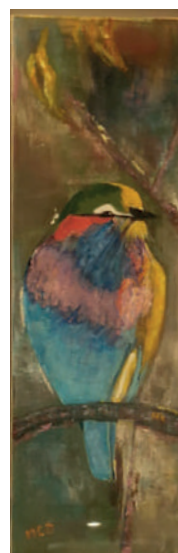
Cathy Truffier, conteuse, marionnettiste et caravaneuse d'histoires est venue une première fois le mercredi 20 avril pour nous présenter « Mina Bobine ». Une cinquantaine de personnes était présente pour apprécier ce spectacle musical rempli de sonorités, de chansons à gestes, d'objets et de surprises.

Puis Cathy est revenue mais cette fois-ci avec sa caravane dans laquelle elle promène ses histoires sur les routes. Le mercredi 6 juillet, ce sont plus de 50 personnes qui sont venues assister aux 4 représentations dans le jardin de la médiathèque. Un moment de douceur et de convivialité pour ce spectacle de marionnettes conté. A l'issue du spectacle, un sirop de pêche ou de grenadine attendait les petits et les grands.



Exposition peinture

Durant tout le mois de juin, Marie-Claude Deronze, habitante de Quincieux et élève aux cours de dessins de Frédérique Ferret (MJC) a exposé ses peintures. Des œuvres variées et de qualité qui ont été appréciées par les visiteurs.



Apéro musical

Le samedi 2 juillet, la médiathèque a relancé son traditionnel « Apéro Musical ». Une cinquantaine de personnes était présente au rendez-vous. Les adultes se sont retrouvés autour du verre de l'amitié tout en écoutant un air de fado, pendant que les enfants ont profité des canapés et de la fraîcheur de la médiathèque pour lire un bon livre.



Un petit air de vacances et de détente grâce à une musique dépayssante, un groupe d'une grande gentillesse. Merci à Quinta Feira.

Accueils

Malgré un début d'année difficile placé sous le signe du Covid, les classes des écoles élémentaire et maternelle, la halte-garderie, les nounous, toutes ont repris le chemin de la médiathèque pour venir emprunter un livre, écouter une histoire ou tout simplement se retrouver pour un moment d'échange et de partage.

ESQALE AU PORT : Service de réservation et de retrait de documents

Pour vous ravitailler en toute sécurité, consultez notre catalogue en ligne et réservez. Pour effectuer vos réservations, vous pouvez nous contacter, par mail à mediatheque@quincieux.fr ou en vous connectant à votre compte emprunteur. Tous les documents sont réservables et les commandes traitées en direct. Vous pouvez retirer votre commande aux jours et horaires d'ouverture :
Mardi 16h - 18h
Mercredi 10h - 12h
Vendredi 16h - 18h
Samedi 10h - 12h30

ESQALE est sur les réseaux

Retrouvez l'actualité et les clins d'œil de votre médiathèque sur

 [esqalemediatheque](https://www.facebook.com/esqalemediatheque)

 [esqale_mediathèque_quincieux](https://www.instagram.com/esqale_mediathèque_quincieux)

Découvrez également « Les contes à la maison » sur la chaîne Youtube

 Médiathèque ESQALE Quincieux

Contacter l'équipe

8 chemin de Saint Laurent
06 59 53 59 04

mediatheque@quincieux.fr

<https://bibliotheque.quincieux.fr>

2022 en chiffres



Environ
16 336 prêts



1 105 inscrits



685 abonnés actifs



161
nouvelles inscriptions

Envie soudaine de... livres ou de films ?

Consultez le catalogue de la médiathèque et réservez en direct sur l'application BibEnPoche, disponible sur smartphone et tablette. À télécharger sur Google Play ou sur App Store.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Michèle Mureau
4^{ème} Adjointe
Déléguée au
patrimoine bâti, aux
équipements sportifs
et de loisirs et au
cimetière communal



C'est quoi la sobriété énergétique ?

Selon le Haut Conseil pour le climat, « c'est une démarche qui vise à réduire les consommations d'énergie par des changements de comportement, de mode de vie et d'organisation collective. Elle consiste à nous interroger sur nos besoins, puis à adapter nos usages à ces besoins ».

La sobriété énergétique n'est plus un choix mais une nécessité.

C'est non seulement un défi écologique, lié à l'urgence climatique, mais aussi un défi économique, avec l'explosion des prix de l'énergie.

Tous doivent être impliqués : la commune, les ménages, les entreprises, les industries, les transports et les logements. Il faut prioriser nos besoins et supprimer tout gaspillage pour moins consommer et éviter des coupures qui perturberaient la vie de tous.

M. Le Maire a adressé un courrier à tous les usagers des bâtiments publics (associations, écoles) pour informer des mesures qui vont être mises en place pour impliquer notre commune dans la démarche, dont voici la teneur :

Le contexte de pénurie énergétique mondial exacerbé par la guerre en Ukraine pousse les pouvoirs publics à inciter particuliers et collectivités aux économies d'énergie.

Après s'être concertés, les 25 maires de notre circonscription ont fait le choix de mettre en place des règles et un plan d'actions pour limiter les impacts que cette crise pourrait produire au niveau des collectivités territoriales.

Nous parlons d'économie d'énergie, mais préférons le terme de « sobriété énergétique » suggérant ainsi une démarche vertueuse, dont l'enjeu n'est pas seulement financier.

Les difficultés d'approvisionnement en gaz couplé au ralentissement de la production électronucléaire française induisent :

- Un risque sensible de coupures d'électricité cet hiver,
- Une hausse importante des factures énergétiques (gaz et électricité).

Aussi, comme les 25 communes voisines, nous allons nous conformer au plan d'actions national en l'adaptant à notre situation. Entre autres :

- Baisse de la température de chauffage dès cet hiver :
 - à 19°C à l'école élémentaire,
 - à 21°C à l'école maternelle et à la crèche,
 - à 15°C dans les locaux sportifs (EMP/ Salle Yvonne Chemarin, tennis de table, boulodrome), hors manifestation festive à 19°C (conscrits, loto...),
 - à 19°C dans tous les autres bâtiments communaux recevant du public (mairie, salle Georges Parent, maison des associations, salle Manon Béreard, salle Marcelle Lyonnet (Ancienne Poste)).
- Suppression des éclairages nocturnes extérieurs et intérieurs de la mairie.
- Extinction de tous les bâtiments, salles, terrains de sport, etc à partir de 23 heures, sauf en cas de manifestation.
- Extinction des illuminations à 21 heures, sauf les nuits des 8, 24 et 31 décembre 2022.

Ces actions seront mises en place :

- techniquement, par l'intervention des exploitants au niveau des régulateurs et programmation lorsque les équipements le permettent,
- en comptant sur le civisme de chacun,
- par les éco-gestes au quotidien, rappelés par des affichages dans les salles de la commune.

La commune réalisera des campagnes de mesures de température.



Salle Georges Parent

Cela fait plusieurs mois que la salle Georges Parent, au-dessus de la médiathèque, ne peut plus être utilisée, suite à malfaçons.

La municipalité a fait le nécessaire pour identifier les problèmes.

Les assurances des différents acteurs (entreprises) sont impliquées.

Dans l'attente du règlement de la partie contentieuse, nous essayons de trouver une solution provisoire pour que la salle puisse être utilisée assez rapidement par les différentes associations.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Bâtiments municipaux

L'année 2022 nous a permis de préparer 3 gros chantiers au niveau administratif, mais également pour la recherche de subventions, notamment pour :

- La restauration de la Chapelle
- Le remplacement du chauffage de l'EMP
- Les travaux d'aménagement de l'ancien restaurant scolaire

En effet, les travaux se préparent administrativement, si nous voulons faire les choses dans les règles de l'art, mais aussi si nous voulons être aidés financièrement.

L'attente peut être longue parfois, mais elle a le mérite de nous permettre de faire des choix techniques plus judicieux et de faire des économies, grâce aux subventions que nous pouvons obtenir.

Je signale également que toutes les commissions de sécurité, visites périodiques par les pompiers pour contrôler la conformité de nos bâtiments recevant du public aux risques incendie, qui étaient programmées cette année, ont eu des avis favorables à la poursuite de leur exploitation.

Je voudrais donc remercier tous nos services, techniques et administratifs, qui œuvrent pour maintenir nos bâtiments et nos équipements en bon état de fonctionnement.



Cyrille Fiard
5^{ème} Adjoint
Délégué
à la proximité,
à l'environnement
et à l'agriculture

Les bons gestes écologiques

La forte augmentation du coût de l'énergie mais aussi le dérèglement climatique de cette année doivent nous amener à modifier de manière durable nos comportements.

Il y a une dizaine d'années, certains foyers de notre commune avaient participé à un défi familles à énergies positives. Le principe très simple était d'adopter de nouveaux gestes permettant l'économie de nos ressources énergétiques comme l'eau, l'électricité.

Le bilan avait été très positif et nous pouvons le relayer dans chacun de nos foyers avec des gestes simples : dégivrer son réfrigérateur, privilégier la douche au bain, installer des rideaux aux fenêtres.

D'autres exemples concrets sont disponibles sur le site du ministère de la transition écologique et solidaire comme :

- Baisser le chauffage de 20°C à 19°C réduit notre consommation de 7%
 - Laver son linge à 30°C utilise deux fois moins d'énergie qu'un lavage à 60°C
 - Couvrir les casseroles pendant la cuisson consomme 4 fois moins d'électricité ou de gaz.
- Eteindre les appareils en veille, débrancher les chargeurs inutilisés, décaler l'utilisation des machines après 22h sont des gestes simples et non contraignants qui devraient vous permettre de voir les premiers résultats.

Nettoyons notre commune

Deux fois par an, la municipalité organise l'opération « nettoyons notre commune ».

Nous invitons chaque habitant volontaire à devenir acteur pour sa collectivité en aidant à ramasser les déchets jetés sur la voie publique.

Pus de 100 personnes sur ces deux journées, les 30 avril et 8 octobre, ont répondu présents et nous les remercions vivement.

Ce succès nous encourage à organiser pour 2023 cette manifestation bi-annuelle. Une prochaine date vous sera communiquée sur les différents moyens de communication de la commune.

La biodiversité en nette amélioration

La biodiversité est le tissu de notre planète dont nous faisons partie. Elle est au cœur de nos vies.

Elle offre des biens irremplaçables et indispensables à notre quotidien. Lorsqu'ils sont en bonne santé, les milieux naturels et les espèces nous rendent aussi des services inestimables.



Des exemples sur la commune :

- De nouvelles cultures sont mises en place avec l'apparition de champs de lavande, de chanvre et de menthe moins gourmands en eau et très peu consommateurs de produits de synthèse. Et même si certains voient cela comme une alerte face au réchauffement climatique, nous agriculteurs, nous savons nous adapter à cette situation.
- Nous observons également de nombreux champs fleuris cet hiver sur le territoire, fruit d'un travail entre partenaires locaux et agriculteurs. Ces champs entre deux cultures de commercialisations ont de nombreux atouts :
 - Enrichir le sol en éléments nutritifs et capter le carbone de l'air pour lutter contre le réchauffement climatique
 - Nourrir les insectes, oiseaux et autres mammifères durant des périodes de disettes
 - Et bien sûr pour le plaisir de nos yeux durant nos promenades.



Les premiers résultats de présences d'hirondelles et chauves-souris dans les nichoirs installés dans le village en collaboration avec l'association PEQ sont encourageants.

Une augmentation du nombre de ruches domestiques et d'apiculteurs est également constatée. La récolte est meilleure cette année que la précédente et nous avons pu observer, grâce à une ruche embarquée, que les ressources sont plutôt abondantes sur l'ensemble de la période de production de nos abeilles.

Mais cet équilibre est fragile et il faut maintenir chacun de nos efforts voire en redoubler en quelques gestes simples :

- Continuer le compostage de nos déchets verts et bannir les feux de végétaux

- Signaler la présence de nids de frelons asiatiques pour destruction <https://www.frelonsasiatiques.fr/>

- Favoriser les plantations d'arbustes locaux

- Limiter les tontes lors du futur printemps.

Politique des chats errants

Le chat, grand prédateur, chasse avec aisance oiseaux et mammifères.

Si votre chat peut sortir de chez vous, il est probable qu'il ait déjà ramené une multitude de souris et d'oiseaux.

Dans la mesure du possible, essayez de laisser vos animaux enfermés la nuit pour limiter le phénomène.



Quant aux chats errants, ils tuent trois fois plus que nos chats domestiques.

Pour tenter de réduire l'impact sur la biodiversité, la mairie a mis en place des captures pour stériliser tout animal n'étant pas pucé.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Marion Tesche
6^{ème} Adjointe
Déléguée
à l'éducation,
aux affaires scolaires
et au Conseil
Municipal d'Enfants



Inauguration du restaurant scolaire

Inauguration du restaurant scolaire

Le 4 juillet, les Quincerots ont été invités à l'inauguration du nouveau restaurant scolaire. En fonctionnement depuis janvier 2021, celui-ci n'avait pas encore pu être inauguré du fait de la crise sanitaire. Une cinquantaine de personnes a profité de cette occasion pour découvrir la salle de restauration, le self et les cuisines au cours d'une visite guidée menée par les élus du Conseil Municipal d'Enfants. Les visiteurs ont été impressionnés par le confort et l'ambiance de la salle de restauration et par les équipements de la cuisine.



Le buffet servi ce jour avait été entièrement préparé par l'équipe du restaurant scolaire. Petits et grands ont pu apprécier leur savoir-faire et échanger avec l'équipe de restauration. Les familles présentes ont profité des différents jeux installés dans la cour de l'école maternelle pour s'amuser lors de ce moment festif.



Visite guidée par les élus du CME

Nouveaux élus du Conseil Municipal d'Enfants (CME)

Le 4 octobre, 4 nouveaux élèves de CE2 ont été élus au Conseil Municipal d'Enfants. Félicitations à Antoine Beau, Jade Nicolas, Léandre Dennequin-Leemans et Louane Flores. Le CME s'est réuni pour la première fois le mercredi 12 octobre. Les nouveaux élus ont pu présenter leurs projets et faire connaissance avec les autres élus. Ensemble, ils ont préparé la cérémonie du 11 novembre. Nous espérons que la situation sanitaire apaisée permettra à nos jeunes élus de continuer à renouer avec des moments-phares annulés ces deux dernières années : distribution des colis aux aînés, vœux du Maire.



Mise à l'honneur des bacheliers

Trois lauréats du baccalauréat 2022 avec mention « Très bien » ont été reçus en mairie le 29 octobre lors d'une petite cérémonie de mise à l'honneur. Noémie Gesippe, Laurianne Jullien et Bastien Salis ont reçu un bon d'achat de 70 euros dans une enseigne culturelle. Ils nous ont exposé leurs projets professionnels. Nous souhaitons beaucoup de réussite à ces jeunes très motivés et prometteurs.





Inauguration du restaurant scolaire : jeux mis à disposition

Investissements réalisés dans les écoles

Depuis juin 2022, tous les vitrages de l'école élémentaire sont équipés de films solaires afin de réfléchir le rayonnement solaire et limiter la chaleur dans les classes. Ces travaux ont coûté 14 400 €.

Afin d'améliorer le bien-être des enfants, les cours des écoles maternelle et élémentaire ont été également équipées de brumisateurs dès l'apparition des fortes chaleurs. Les services techniques renouvelleront l'installation lorsque le besoin s'en fera sentir.

Pour permettre aux élèves et aux enseignants de l'école élémentaire d'utiliser le studio radio et de diffuser des émissions dans toutes les classes, deux nouveaux amplificateurs ont été installés à l'école. Le montant de cet investissement s'élève à 500 €.

Une nouvelle structure de jeux a été installée courant décembre dans la cour de l'école maternelle.

Bonne gestion des ressources

Le coût des matières premières ayant augmenté de façon significative, nous portons une attention particulière à nos dépenses de papier.

En accord avec les enseignants de l'école élémentaire, l'utilisation de la photocopieuse est contrôlée par un code individuel et les approvisionnements sont suivis au plus près afin de suivre la consommation de papier. Les mêmes mesures ont été mises en place au sein des différents services de la mairie.

Interview



Lucille Ruchon Ancienne Conseillère Municipale d'Enfants (CME)

Lucille Ruchon a quitté le CME en juillet 2022 à l'issue de son mandat de 3 ans. Elle a fait sa rentrée au collège Jean Renoir en septembre 2022.

Quels souvenirs garderas-tu de tes années au CME ?

J'ai aimé participer à l'amélioration du village. J'ai aimé être impliquée dans des moments importants de la vie de Quincieux : la préparation des colis pour les aînés, les cérémonies du 11 novembre et du 8 mai. Nous avons été reçus en mairie l'année de nos 10 ans et avons pu régulièrement voir le maire. J'ai bien aimé mener des actions concrètes comme créer un sondage sur le gaspillage alimentaire puis en analyser les résultats. J'ai aimé bricoler lorsque nous avons fabriqué un gaspillomètre pour mesurer la quantité de pain jetée à la cantine.

Que t'ont appris ces 3 années de mandat ?

J'ai mieux compris comment la commune fonctionnait et comment les projets se développaient. Il ne suffit pas d'avoir des idées et de prendre des décisions. Différents services sont impliqués et ont leur mot à dire. J'ai également appris à gérer mon trac lors des cérémonies publiques. J'étais stressée de parler en public, maintenant ça va mieux car j'ai appris à surmonter mon stress. C'était un bon apprentissage. J'ai pris confiance en moi.

Penses-tu que cette expérience te sera utile ?

Je suis déléguée de ma classe de 6^{ème} cette année. Sans mon expérience au CME, je crois que je n'aurais pas osé me lancer. Je suis contente de m'impliquer dans la vie de mon collège.

Même si les 6^{èmes} ne participent pas aux différentes commissions (environnement, cantine, vie des élèves), nous avons participé à la constitution des commissions.

Comment s'est passée ta rentrée au collège ?

J'étais très stressée le premier jour mais tout s'est très bien passé. Les 6^{èmes} ont une journée d'adaptation où ils sont les seuls au collège. Tout était bien indiqué et nous avons passé la journée entière avec notre professeur principal pour qu'il nous explique tout. On prend rapidement ses marques. La charge de travail augmente petit à petit, il faut surtout être bien organisé pour faire son cartable et bien suivre son emploi du temps qui peut changer chaque semaine.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Exercices sécurité dans les écoles

Conformément à la réglementation, des exercices incendie et attentat-intrusion ont été conduits dans chacune des écoles depuis la rentrée de septembre.

Les écoles maternelle et élémentaire sont équipées d'une alarme incendie et d'une alarme PPMS (Plan de Sécurité de Mise en Sûreté).

Qu'est-ce qu'un Plan de Sécurité de Mise en Sûreté (PPMS) ?

Un plan particulier de mise en sûreté est un plan de sécurité civile mis en place dans les écoles françaises en cas d'alerte à une catastrophe comme un incendie, une inondation, un accident chimique ou un attentat.

S'il est obligatoire de rédiger un PPMS, il n'existe pas d'obligation d'installer un système d'alarme pour les risques majeurs ou les attentats-intrusions. La commune a néanmoins fait le choix d'en équiper ses bâtiments scolaires en 2017 et un complément de sirènes extérieures a été installé en 2018.

Composteurs

Grâce à la Métropole, des composteurs ont été installés à proximité du restaurant scolaire afin de valoriser les déchets alimentaires générés. L'ensemble de l'installation comprend 3 bacs et un couloir de maturation. Le personnel du restaurant scolaire, l'équipe d'animation et des agents des services techniques ont été formés par Trièves Compostage et Environnement au bon usage de ces composteurs.

Nos équipes seront suivies régulièrement pendant la première année de fonctionnement. Les enseignants des écoles maternelle et élémentaire ont également été sensibilisés au compostage. Des bio-seaux ont été distribués dans les écoles afin de collecter les déchets organiques. Des élèves seront responsables des apports dans le bac de compostage.

Des pesées des déchets alimentaires ont eu lieu pendant 10 jours au mois d'octobre. Ces pesées ont permis de faire un état des lieux du gaspillage alimentaire afin de s'améliorer dans ce domaine. Nous sommes engagés dans une démarche de réduction du gaspillage alimentaire qui mobilisera adultes et enfants tout au long de l'année.



Serviettes au restaurant scolaire

Afin de réduire les déchets et les coûts pour la collectivité, les parents des élèves déjeunant au restaurant scolaire seront encouragés à fournir des serviettes en tissu à leurs enfants. Les parents seront responsables du lavage des serviettes.





Quoi de neuf du côté des écoles ?

École maternelle Marie-José Bajard

Bilan des projets 2021/2022

Notre projet annuel portait sur les abeilles et l'habitat des petites bêtes, abordé à la fois en sciences et en littérature de jeunesse.



Au mois de mai, toutes les classes de l'école se sont rendues au rucher pédagogique de Châtillon-sur-Chalaronne pour participer à différents ateliers permettant aux élèves de comprendre la vie des abeilles, leurs rôles dans la ruche, la pollinisation et la fabrication du miel. Cette sortie a également été l'occasion de travailler le vocabulaire spécifique à partir de textes documentaires sur les abeilles.



Les enfants ont même pu offrir à leur famille un petit pot de miel et une bougie à la cire confectionnés par leurs soins.

Toujours sur cette notion d'habitat et de matériaux, nous avons offert aux enfants une animation kapla, financée grâce au Sou des écoles aux bénéfices du stand au marché de Noël. Les familles ont pu admirer les réalisations des élèves à la suite de cette journée.

Pour travailler sur la croissance des végétaux, les élèves ont effectué des plantations de tomates, d'herbes aromatiques ou de fleurs de printemps.

Les élèves ont également fabriqué des hôtels à insectes ou des nichoirs afin d'observer les petites bêtes et leur habitat. Nous remercions la municipalité pour l'installation de bacs de jardinage en bois dans la plus grande cour de l'école.

Le projet musique mené au cours de cette année scolaire a donné lieu à plusieurs représentations : le concert de Noël, le carnaval des écoles et le spectacle de fin d'année. Un spectacle musical avait également été proposé aux élèves avec la présentation de différentes percussions.

Nous remercions M. Suarez, intervenant en musique, qui nous a accompagnés et la municipalité qui finance cette intervention.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Année scolaire 2022/2023

Un projet particulier est mis en place sur l'enseignement du vocabulaire en maternelle portant sur l'école et le matériel de la classe, le lexique utilisé pour les consignes transmises, le corps et les vêtements, l'alimentation, le jardin ou l'environnement proche.

En langage écrit et en arts visuels, nous aborderons aussi le vocabulaire lié aux émotions, à travers différents livres et albums, afin de « développer la capacité des enfants à identifier, exprimer verbalement leurs émotions et leurs sentiments » (programmes de l'école maternelle).

Exposition des travaux d'élèves en lien avec le projet sur les émotions :

Vendredi 16 juin 2023 à 16h30 : « La Grande lessive ». Exposition en arts visuels des travaux d'élèves sur les émotions.

En musique, nous travaillerons spécifiquement sur des chants en lien avec les émotions. Nous prévoyons également d'organiser des rencontres musicales avec l'école élémentaire, lors de la fête de Noël ou du Carnaval de l'école. Le vendredi 9 décembre, les élèves ont assisté au spectacle musical de Noël, proposé par la compagnie « Grigri et compagnie ».

Spectacles et représentations d'élèves en lien avec le projet musique :

- Vendredi 7 avril : carnaval musical.
- Samedi 24 juin le matin à partir de 9h30 : spectacle de fin d'année.

Dans le cadre de notre projet sur l'éducation à l'écologie et au développement durable, deux semaines « changeons d'air » ont été et seront organisées pour favoriser le co-voiturage et les déplacements doux : du 26 au 30 septembre 2022 et du 22 au 25 mai 2023.

Les élèves ont également fabriqué des objets ou des décorations de Noël, à partir de matériaux de récupération : ceux-ci ont été offerts aux familles ou vendus à l'occasion du marché de Noël, organisé par le Sou des écoles qui a eu lieu le dimanche 4 décembre.



Fabrication et objets de décoration de Noël

Enfin, nous allons poursuivre le projet jardinage avec la plantation de bulbes effectuée cet automne et la plantation de fleurs et de légumes dans les bacs de jardinage au printemps.





École Marius Gros - 11 novembre

Sorties scolaires organisées au printemps 2023

- Mardi 9 mai et jeudi 11 mai : sorties des classes de petits/moyens à la chèvrerie « La chèvre et le paysan » de Claveisolles.
- Jeudi 11 mai : sortie des classes de grande section au parc de Miribel Jonage « L'Iloz » pour des ateliers en lien avec l'eau, les cinq sens et la nature.

Nous remercions le Sou des écoles et la commune pour les subventions versées afin d'organiser ces sorties. La vente des photos de classe ou d'objets fabriqués par les élèves nous permettent également de financer ces projets.

Toute l'équipe de l'école maternelle vous adresse ses meilleurs vœux pour cette année 2023.

Inscriptions rentrée de septembre 2023

Les inscriptions à l'école auront lieu du lundi 23 janvier au lundi 3 avril 2023 pour les élèves nés en 2020 et les nouveaux arrivants nés en 2019 et en 2018.

Merci de prendre rendez-vous par mail avec la directrice de l'école avant ces dates : ce.06922641@ac-lyon.fr (L en minuscules) en transmettant **au préalable par mail en pièce jointe** :

- Un justificatif de domicile.
- La fiche acte de naissance du livret de famille.
- Les pages vaccinations du carnet de santé.

Une réunion d'information, « porte ouverte » et visite de l'école auront lieu le : **mardi 13 juin à partir de 17h30**

Des temps d'adaptation pour les élèves de petite section auront lieu dans les classes des enseignants de petite section le lundi 3 juillet, le mardi 4 juillet et le jeudi 6 juillet 2023 de 14h à 14h45.

École élémentaire Marius Gros

L'école élémentaire Marius Gros compte cette année 240 élèves (en janvier 2023) pour 10 classes :

- 2 classes de CP (Mme Mathis, Mme Chervet),
- 1 classe de CP-CE1 (Mme Baudon),
- 1 classe de CE1 (Mmes Vialet et Guillard),
- 2 classes de CE2 (Mmes Lecomte et Mion, Mmes Wiederkehr et Villalta),
- 1 classe de CE2-CM2 (Mmes Gutman et Guillard),
- 2 classes de CM1 (M. Mein, Mme Guedami),
- 1 classe de CM2 (Mmes Beau et Scialpi).

La rentrée 2022 s'est faite sous le signe de la diversité. En effet, profitant de la journée européenne des langues du 26 septembre, toutes les classes ont appris des chansons dans des langues différentes. Ces chants, enregistrés, ont été diffusés dans toutes les classes le 26 septembre grâce à la radio de l'école. Nous sommes heureux d'avoir enfin pu faire revivre « Radio Marius », nouvellement renommée « Radio Enflammée ». Ce projet, que nous portons depuis plusieurs années, n'a pas été sans difficultés. Mais grâce à la ténacité de l'équipe, le soutien de la municipalité et la motivation des enfants, nous allons, tout au long de l'année, diffuser émissions et enregistrements produits par les enfants.

En octobre, nous avons également réitéré notre semaine « Changeons d'Air », au cours de laquelle nous incitons les élèves à venir à l'école en mode de transport doux tels que la trottinette, le vélo, le covoiturage, etc. Un pédibus a été organisé par les enseignants au départ de la maison des associations durant une semaine.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Cross solidaire

Le traditionnel cross solidaire a eu lieu le vendredi 21 octobre. Cette année, les élèves ont récolté des dons et couru pour soutenir « Sénagazelle ». Cette association organise annuellement une épreuve de course à pied, exclusivement féminine, au cours de laquelle une action solidaire scolaire est organisée. Le lieu d'arrivée de chaque étape est situé dans une école afin d'amener du matériel scolaire aux élèves. C'est avec émotion que les délégués de chaque classe ont alors remis un chèque de 1400€ à l'une des bénévoles, maman d'élève de l'école, qui partira au printemps pour le Sénégal. Nous remercions très chaleureusement tous les donateurs et vous invitons à suivre cette belle course solidaire (via instagram notamment).



Suivez-nous sur
 make-a-dream
makeadream2023@gmail.com

Tous les élèves volontaires de l'école ont pu participer à la cérémonie du 11 novembre. Ils ont chanté « la Marseillaise » et « Vers des Jours meilleurs » de l'affaire Louis'Trio, soutenus par leurs enseignants et encadrés par René Suarez, que nous remercions pour son soutien sans faille dans nos projets.

C'est d'ailleurs en lien avec l'école de Musique que les élèves qui le souhaitaient, du CP au CM1 ont pu participer à CinéZik concert de l'Ensemble Musical de Quincieux. Ils ont eu la chance de participer au côté des élèves du « Chœur d'enfants » à ce concert donné à Quincieux.

Et pour finir l'année, les élèves des deux écoles ont chanté ensemble, devant les enfants des assistantes maternelles et les anciens de la commune.

Les élèves de CM2, quant à eux, ont présenté à « Radio Enflammée », un projet audio sur le droit des enfants, courant novembre.

Cette année, les élèves en fin de cycle (CE2 et CM2) bénéficieront de classes transplantées. Les CE2 partiront à nouveau à Autrans-Méaudre en Vercors pour une classe de découverte en moyenne montagne. Les CM2 participeront à une classe de voile de 3 jours au Yacht Club de Saint-Germain-au-Mont-d'Or. La commune et le Sou des Ecoles permettent à ces projets de voir le jour, nous les remercions.

Pour la suite, nous vous laissons noter dans vos agendas : la participation des élèves à l'exposition « La grande lessive » en mars, au spectacle de l'école le 29 avril et à la cérémonie du 8 mai. Les projets de fin d'année se construisent, parfois difficilement au regard de la hausse des prix des transporteurs. Nous vous en dirons plus dans la prochaine gazette.

Les élèves et toute l'équipe vous souhaitent une belle année 2023.





Véronique Pinceel
Conseillère
municipale déléguée
au développement
numérique de la
communication

A quoi sert l'astreinte ou plutôt à quoi elle ne sert pas !

Qui est mobilisé sur la commune ?

Légalement, rien n'oblige une commune à mettre en place une astreinte. Toutefois, il a été décidé sur notre commune de mettre en place une astreinte élus.

Contrairement à ce qui se passe dans les grandes villes où l'astreinte est gérée en premier lieu par le personnel communal (l'élu intervient dans un second temps) ce sont les adjoints et conseillers délégués qui l'assurent à tour de rôle, durant une semaine toutes les 7 à 8 semaines.

Ils disposent d'un téléphone portable, d'un accès aux clés des bâtiments et d'une mallette avec toutes les informations et numéros utiles **en cas d'urgence**.

Quand faut-il composer le numéro d'astreinte ?

Composer ce numéro de téléphone doit rester **exceptionnel** et ne peut être fait que pendant les heures de fermeture de la mairie.

Rappel des horaires d'ouverture de la mairie :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
- Lundi et vendredi de 14h à 17h30
- Samedi de 9h à 12h

Numéro d'astreinte : 06 32 90 82 12

Quelles sont les situations concernées par l'astreinte ?

Uniquement pour tout problème menaçant l'ordre, la sécurité et la salubrité publique :

- Problème de fonctionnement d'installations dont l'interruption aurait un impact conséquent sur la continuité du service à l'usager
- Rupture d'une canalisation ou fuite de gaz qui nécessite la fermeture d'une rue
- Accident grave de la circulation
- Décès
- Hospitalisation d'office
- Incendie
- Inondation
- Problème de voirie mettant en jeu la sécurité (arbre tombé, produit gras sur la chaussée...)
- Divagation d'un animal sur l'espace public

A quoi l'astreinte ne doit pas servir ?

- Problème de voisinage (contacter la gendarmerie)
- Présence d'un animal sur un espace privé
- Accident sur la voie publique n'entraînant pas un problème de sécurité.

En aucun cas, il ne s'agit d'effectuer des tâches courantes relevant de l'activité quotidienne de la collectivité.

Partez à la découverte du nouveau site internet !

Créé en 2015, l'ancien site avait besoin d'une cure de jouvence. Le nouveau site est le fruit d'un long travail de réflexion mené depuis plusieurs mois.

Nous avons alors lancé un Appel d'Offres et l'entreprise « Les Imageurs » a été retenue.

Un nouveau design, une navigation simplifiée, des contenus réorganisés... Tout est mis en œuvre pour simplifier votre relation avec la commune.

L'ergonomie, le graphisme et l'arborescence ont été complètement repensés pour correspondre aux normes d'accessibilité en vigueur pour les collectivités et faciliter également votre accès à l'information.

À consulter partout : devant un ordinateur, sur votre smartphone ou votre tablette. Le site et ses contenus s'adaptent intuitivement à la taille de l'écran.

Le lancement officiel du nouveau site aura lieu le 14 janvier lors de la cérémonie des vœux du Maire. Vous aurez une présentation des différentes rubriques, qui pourront être évolutives.

C'est pourquoi, le service communication sera à votre écoute pour toute requête et suggestion, afin que le nouveau site devienne votre outil utile et pratique au quotidien.

Mise en ligne de la page Facebook de la commune

Notre commune aura sa page à partir du 14 janvier  @commune de Quincieux

En effet, assurer la présence de la collectivité sur les réseaux sociaux est devenu un « incontournable » de la communication publique locale, pour informer et promouvoir les réalisations et les événements.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Cette démarche permet d'enrichir nos outils numériques et vient en appui du site Internet de la commune et de PanneauPocket.

Lorsque vous consultez les articles publiés sur le site internet, vous avez la possibilité

de les partager sur votre compte Facebook pour leur donner ainsi une plus grande résonance.

De même, nous vous invitons à aimer la page de notre commune pour vous abonner aux articles.

ACTUALITES

Résultats du questionnaire La Poste

231 questionnaires reçus sur 1600 foyers soit un taux de retour de 14%, ce qui est représentatif pour l'analyse.

Est-ce que les services actuels du bureau de poste de Quincieux vous conviennent ?

Oui : 37,5%

Non : 62,5%

62,5% des répondants sont insatisfaits. 96% d'entre eux le sont pour des raisons d'horaires inadaptés ! Pour les usagers du bureau de Poste, 84% l'utilisent pour envoi et retrait colis, recommandés et 16% pour les services bancaires.

Arrivez-vous à utiliser le bureau de Poste avec les horaires actuels ?

Oui : 38%

Non : 62%

62% des répondants n'arrivent pas à utiliser le bureau de Poste de Quincieux. Pour les 38% des répondants qui arrivent à utiliser le bureau de Poste, 39% viennent uniquement le samedi !

Seriez-vous favorable au transfert des activités postales chez un commerçant (point poste) ?

Oui : 52,60%

Non : 47,40%

52,60% des répondants sont favorables au transfert du bureau de poste chez un commerçant. Une partie des personnes qui ne sont pas favorables à ce transfert proposent que les horaires soient augmentés, ce qui n'est pas du tout envisagé par la Poste (présence postale de 12h par semaine minimum obligatoire). Une autre partie des répondants ont un attachement au service public de proximité.

Catégories socio-professionnelles :

En activité : 66%

Retraité : 25%

Sans-emploi : 6%

Étudiant : 3%

66% des répondants sont en activité et 25% sont retraités.

Au vu de ces résultats, une délibération a eu lieu lors du conseil municipal du 6 décembre dernier en faveur d'un transfert du bureau de poste chez un commerçant, le débit de tabac, sous réserve de la faisabilité technique.

Nouveaux noms de salles

Après un travail en commission communication, le conseil municipal a délibéré en décembre sur deux nouveaux noms de salle :

- Le nom de Marinette Lorchel a été choisi pour la salle de réunion au-dessus de la médiathèque à côté de la salle Georges Parent, pour son engagement important au sein de la médiathèque et du CCAS.
- Le nom de François Allemand pour la salle du tennis de table, qui fut le premier maire de Quincieux en 1791.

Un petit rappel sur les noms des salles :

- Salle Marcelle Lyonnet (Ancienne Poste)
- Salle Yvonne Chemarin (salle de la MJC)
- Salle Philippe Gagnière (salle de la Maison des Associations)
- Salle Manon Bérerd (salle de peinture).

Vous venez de vous installer dans la commune ?

Guidés par un souci constant de proximité et déterminés à faciliter au maximum l'intégration des nouveaux habitants, la municipalité organise chaque année en mairie une cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants. Comme l'année dernière et afin de vous faire connaître cette belle fête des conscrits, elle aura lieu le samedi 18 mars à 11h.

Cet accueil concerne tous les nouveaux arrivants installés en 2022.

Si vous n'avez pas reçu de carton d'invitation, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie afin de pouvoir y participer.



Germain Lyonnet Conseiller municipal délégué aux déplacements, à la voirie et à la sécurité

Marquage au sol

Qu'est-ce que le Marquage-Piquetage ?

Une clef de la sécurité d'un chantier repose sur le Marquage-Piquetage.

Ce marquage est obligatoire. Il correspond à la matérialisation au sol de la localisation d'un réseau enterré. Il est réalisé sous la responsabilité du responsable de projet avant le démarrage de travaux.

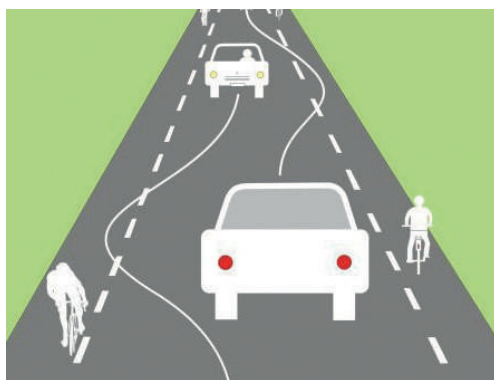
L'opération de Marquage-Piquetage est l'une des premières opérations à réaliser sur un chantier. Le code couleur doit être respecté car il correspond à la norme NFP 98-332.

Une couleur est attribuée pour chaque type de réseau détecté. Il est également impératif d'indiquer la profondeur du réseau repéré et d'identifier sa localisation.

Exemples :

- Couleur rouge : électricité BT, HTA, feux tricolores etc...
- Couleur jaune : gaz
- Couleur bleu : eau potable.

Chaussées à Voies Centrales Banalisées (CVCB) appelées aussi « chaucidou »



Le chaucidou est un aménagement routier où il n'y a qu'une voie pour deux voitures.

Le principe du chaucidou : les voitures circulent sur une seule voie centrale et les cyclistes sur les côtés. Comme la largeur réservée aux voitures est insuffisante pour se croiser, elles doivent s'écarter sur les côtés et patienter derrière les cyclistes éventuels.

Il sert à organiser la circulation entre « voitures, vélos et piétons » et cela permet d'inciter les usagers de la route à réduire leur vitesse.

Objectifs : sécuriser les déplacements cyclistes, apaiser la circulation et favoriser le partage de la route.

Pour les piétons et les deux roues :

- **A vélo**, je circule à droite de la route derrière la ligne discontinue.
- **A pied**, en scooter ou en cyclomoteur, je peux circuler comme les vélos à droite de la route derrière la ligne discontinue.
- **A moto**, je respecte les mêmes règles de circulation que les voitures.
- **En voiture**, différents cas de figure peuvent se présenter :
 - Aucun véhicule ne se présente en face et la route est dégagée, je circule sur la partie centrale de la chaussée.
 - Un véhicule se présente en sens opposé, je vérifie qu'il n'y a pas de piétons ou de cyclistes sur la chaussée et je me déporte sur la droite pour croiser le véhicule. L'automobiliste en sens opposé procède de même.
 - Un cycliste circule à droite de la chaussée et un véhicule se présente en sens opposé, je me déporte sur la droite derrière le cycliste, en maintenant une distance de sécurité adaptée. Je dépasse le cycliste une fois l'autre véhicule croisé.

Plusieurs travaux de voirie ont été réalisés en 2022

Travaux de voirie communautaire

- Rue de la République, réalisation d'une écluse avec réfection du trottoir.
- Route de Chasselay, aménagement d'un cheminement pour les piétons.
- Chemin de la Grande Charrière, marquage pour la création d'une chaussée à voie centrale banalisée (CVCB).
- Rue du 8 mai 1945, mise en sécurité de la traversée SNCF.
- Angle route de Chasselay / rue du 8 mai 1945, réhausse d'un trottoir.
- Zone industrielle, pose de totem indiquant les différentes entreprises travaillant dans la Z.I.
- Route de la Chapelle et rue des Genestels, après concertation avec les riverains et les agriculteurs, nous allons réaliser (provisoirement en peinture) des chicanes pour réduire la vitesse et améliorer le stationnement.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

- Route des Varennes, l'étude globale sur la circulation est toujours en cours. Des comptages routiers ont été effectués. Les résultats sont en cours d'analyse.

Zones 20, 30, 50, 70

Après étude en commission voirie, validés par la Métropole puis adoptés en conseil municipal, les arrêtés de circulation sont pris et les différentes zones (20, 30, 50, 70) vont être mises en place. Cet ensemble permettra une meilleure cohabitation des moyens de déplacements et un partage de l'espace routier tout en améliorant la sécurité des usagers, grands et petits. Le marquage sera fait prochainement en fonction de la météo et des livraisons des pictogrammes.

Travaux de voirie communale

- Impasse des Genestels et du Port Masson : réfection de la chaussée.
- Achat d'un radar pédagogique.

Sigerly

Rue de Billy le Vieux : enfouissement des réseaux aériens.

Sieva

Fin des renouvellements des branchements plomb.

Enedis

Travaux sur la portion du réseau qui traversait l'autoroute.

Perspectives 2023

- Le carrefour giratoire à Veissieux a été refusé par la Métropole. Ce carrefour doit être sécurisé par des feux pour désenclaver la route de Varennes. Ce projet est en lien avec la voie Lyonnaise qui sera réalisée d'ici 2026 sur la commune.
- Chemin de la halte, rabotage d'une partie de chaussée suite à une rétention d'eau.
- La Chapelle, pose de coussins lyonnais.
- Place de l'église, remise à niveau des pavés.
- Plusieurs emplacements de box et d'arceaux à vélos seront installés sur différents points de la commune.
- Aménagement autour des tennis.
- Route de Neuville, demande auprès de la Métropole d'une étude globale d'aménagement (voies cyclables, places de stationnement, végétalisation).
- Rue des Verchères, mise en place de trottoirs, pistes cyclables.
- Rue Marius Antoine Bérerd/angle route de Chasselay, création d'un plateau surélevé.

Sigerly

- Route de Neuville, étude pour un enfouissement des réseaux.

Des travaux d'allongement de quais pour accueillir plus de voyageurs

La région doit développer les transports autour de la Métropole en augmentant les cadences et la capacité des trains aujourd'hui saturés sur certains horaires.

L'axe Villefranche-Lyon-Vienne doit être le premier sur lequel la région va expérimenter cette montée en puissance. Elle vient d'acheter 19 rames gros porteurs qui vont permettre de transporter 1 300 voyageurs contre 700 actuellement.

C'est pour accueillir ces trains plus longs que 7 gares de cette ligne sont concernées par les travaux d'allongement de quais. Parmi elles, 4 du Val de Saône Collonges/Fontaines, Couzon, Albigny/Neuville et Quincieux.



Les travaux débuteront en janvier 2023 pour une durée de 5 mois. L'objectif pour l'ensemble de ces gares est de disposer d'une longueur de 162m sur les quais desservis par les TER. Cela permettra d'avoir un train tous les quarts d'heure et d'augmenter l'amplitude horaire.

L'opération d'allongement des quais bénéficie d'un budget de 10,2 millions d'euros.

Notons que les gares en travaux seront maintenues en service. La majorité des travaux seront réalisés de nuit afin de maintenir le service aux voyageurs.



Police Municipale

06 85 52 27 09

**f Police municipale
de Quincieux**



La vidéoprotection qu'est-ce que c'est ?

La vidéoprotection est un système d'enregistrement d'images prises sur la voie publique (ou dans des lieux ouverts au public) par des caméras, dans le but de prévenir les atteintes à la sécurité des personnes et des biens publics.

Elle doit faire l'objet d'une autorisation préalable et est limitée par un cadre juridique qui garantit un droit d'information, d'accès et de recours aux particuliers.

But :

- Dissuader les actes de malveillance.
- Apporter des preuves. Les images fournies peuvent permettre d'identifier le(s) coupable(s) et d'apporter la preuve de leur culpabilité auprès des tribunaux.
- Constater des infractions aux règles de circulation.

En vertu des articles L121-1, L121-2, L121-3 et R121-6 du Code de la Route, la vidéo-verbalisation peut être appliquée actuellement aux infractions suivantes :

- **Le non-port de la ceinture de sécurité** prévu à l'article R412-1
- **L'usage du téléphone tenu en main** et le port à l'oreille de tout dispositif susceptible d'émettre du son prévu à l'article R412-6-1
- **Le non-port d'un casque homologué** prévu à l'article R431-1
- **L'usage de voies et chaussées réservées à certaines catégories de véhicules** (voie de bus, voie verte, aire piétonne, etc) prévu à l'article R412-7
- **La circulation en sens interdit** prévue à l'article R412-28
- **Le non-respect de la priorité de passage à l'égard du piéton** prévue à l'article R415-11
- **Le chevauchement (hors dépassement d'un cycle) et le franchissement des lignes continues** prévus à l'article R412-19
- **Le non-respect des distances de sécurité entre les véhicules** prévu à l'article R412-12
- **Le non-respect d'un feu rouge** prévu à l'article R412-30
- **Le non-respect d'un feu orange** prévu à l'article R412-31
- **Le non-respect d'un stop** prévu à l'article R415-6
- **L'excès de vitesse** prévu aux articles R413-14 et R413-14-1
- **L'excès de vitesse eu égard aux circonstances** prévu à l'article R413-17

- **Le dépassement dangereux** prévu à l'article R414-4
- **Le dépassement par la droite** prévu à l'article R414-6
- **L'accélération du véhicule sur le point d'être dépassé** prévu à l'article R414-16
- **L'engagement dans les sas vélo devant les feux tricolores** prévu à l'article R415-2
- **L'engagement d'un véhicule dans une intersection où il peut être immobilisé et gêner la circulation** prévu à l'article R415-2
- **Le port de plaques d'immatriculation dans les conditions prévues** (présence et lisibilité) à l'article R317-8

Toutes les infractions relatives aux règles de stationnement (hors stationnement dangereux)

Le cadre juridique : Qui peut consulter les images ?

Seules les personnes habilitées par l'autorisation préfectorale et dans le cadre de leurs fonctions, peuvent visionner les images enregistrées. Ces personnes doivent être particulièrement formées et sensibilisées aux règles de mise en œuvre d'un système de vidéoprotection.

A Quincieux, seuls Monsieur le Maire, Madame la directrice des services techniques et le service de police municipale peuvent accéder aux images.

Les deux cas d'accès aux images et enregistrements :

- L'accès aux images peut se faire en temps réel par une de ces personnes habilitées.

- L'accès aux enregistrements ne peut se faire par les personnes habilitées QUE par une réquisition judiciaire écrite émanant d'une autorité (magistrat, officier de police judiciaire...).

Ces accès sont consignés par écrit et peuvent être contrôlés par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) qui veille au strict respect de ces accès.

Quelles garanties pour la protection de la vie privée ?

Ces caméras ne permettent pas de visualiser l'intérieur des immeubles d'habitation ni, de façon spécifique, celles de leurs entrées. Des procédés de masquage irréversible de ces zones sont mises en œuvre.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Quincieux avec nous c'est C.L.A.I.R.E.S

Le groupe minoritaire du Conseil Municipal dispose de cette tribune pour exprimer ses positions. Le contenu et la rédaction relèvent donc de sa responsabilité.

Hélène BROU a démissionné du **conseil municipal**, estimant que notre parole est trop peu écoutée et que nous pouvons rarement débattre. A l'occasion de son départ, elle dresse un **1er bilan**.

Enfance-ado :
L'accueil jeunes enfants est insuffisant et la DSP renouvelée pas à la hauteur de l'évolution démographique : le nombre d'assistantes maternelles diminue et les effectifs augmentent.

La politique **périscolaire est à l'agonie** et nous attendons toujours les bilans comparatifs des dernières années.

L'accueil vacances est moribond :
l'accord avec Saint-Germain a montré ses limites, la demande augmente et aucune réponse satisfaisante n'est proposée. Effectivement, tous les parents ne peuvent pas faire appel aux familles pour garder leurs enfants !

Les **relations avec les écoles sont curieuses** : le matériel de sécurité pas conforme, les poubelles **fouillées** à la recherche de gaspillage de papier.

Voirie :

Pour quelques scooters qui roulent trop vite en centre-ville, on répond en **sanctionnant la communauté** : caméras de surveillance et zone 30. Le reste des véhicules peut difficilement aller plus vite, entre ralentisseurs existants et **chaussées défoncées**.

Urbanisme :

Nous attendons toujours des nouvelles du **permis de construire de l'ancien adjoint** à l'urbanisme.

Le projet de **maison médicale** aboutira-t-il un jour ? Même les médecins ne semblent plus y croire, l'une d'entre elles ayant quitté la commune cet été.

La lubie d'implanter une **résidence senior en centre village**, dans un lieu inadapté, engouffre le **peu de ressources propres** pour acquérir la réserve foncière nécessaire.

La cigale ayant chanté tout l'été...

Des bâtiments municipaux attendent des **travaux de réfection urgents**. La rénovation du système de chauffage de l'EMP aurait été la bienvenue avant cet hiver coûteux.

Suivez-nous
 100% Quincieux

Infos communales

Fermeture administrative de la mairie

Voici les dates de fermeture durant l'année 2023 :

- Samedi 8 avril
- Samedi 6 mai
- Samedi 27 mai
- Du 15 juillet au 19 août inclus : les après-midis et les samedis
- Lundi 14 août
- Samedi 23 décembre
- Samedi 30 décembre

Déneigement 2022/2023

Rappel : il appartient aux particuliers de déneiger devant leur propriété.

- La commune a priorisé de la façon suivante :

1. Accès à la zone industrielle route du Fouilloux (VC 80) et la voie communale n°402,
2. Accès à l'école élémentaire et à l'école maternelle, parking sur l'aire de jeux,
3. Centre du village, voirie et trottoirs, accès à la halte SNCF, à la maison médicale, à la pharmacie, accès aux bâtiments publics, au centre de secours, à la poste, au parking de l'église,
4. Voirie extérieure, accès docteur, passages à niveau, accès montant au pont SNCF,
5. Hameaux selon les circonstances.

Rappel des heures de jardinage et bricolage

- Jours ouvrables : 8h30-12h / 14h30-19h30
- Samedi : 9h-12h / 15h-19h
- Dimanche et jours fériés : 10h-12h



Recensement

Les enfants nés en 2007 doivent se présenter personnellement dans le mois qui suit leurs 16 ans, munis du livret de famille et de leur carte d'identité. Une attestation leur sera délivrée. Elle leur sera demandée pour passer des examens, code, permis de conduire...

Le bureau des armées les convoquera pour effectuer la journée d'appel.



MSA (sécurité sociale agricole)

Les délégués de la MSA Ain-Rhône
Des élus de proximité qui relaient, agissent, représentent...

Nous sommes des agriculteurs, salariés de l'agriculture, employeurs, actifs ou retraités, qui formons un réseau de 295 hommes et femmes de terrain, bénévoles, répartis sur tout le territoire de l'Ain et du Rhône. Élus en 2020 par les adhérents de la MSA nous exerçons notre mandat jusqu'en 2025.

Des délégués à votre écoute et proches de chez vous :

- Jean-Michel Guillaume : 06 19 17 31 86
- Nadine Jacquet : 06 17 14 00 28
nadinejacquet69@gmail.com

Je recycle mon sapin

pour qu'il soit composté!

Il y a forcément un point de collecte près de chez vous!

MÉTROPOLE GRAND LYON

DU 4 AU 18 JANVIER 2023

PAS DE SAPIN EN PLASTIQUE OU DE SAPIN NATUREL FLOQUÉ

PAS DE SAC EN PLASTIQUE (SAUF SAC À SAPIN COMPOSTABLE)

PAS DE DÉCORATION

PAS DE POT EN PLASTIQUE OU EN TERRE

Et si je fabriquais moi-même mon sapin ?
Quelques idées pour l'année prochaine



grandlyon.com/sapins

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Location de salles

La location des salles est réservée aux associations et aux habitants de la commune dans le cadre d'une manifestation familiale. Lors de l'occupation d'une salle, il est rappelé que les personnes doivent rendre la salle propre (tables nettoyées ainsi que les sols). Trois salles sont mises en location : salle Yvonne Chemarin (MJC), salle Georges Parent, salle Marcelle Lyonnet (Ancienne Poste). Les tarifs et règlement sont disponibles sur le site internet de la commune.

Les tarifs pour la location des salles :

Tarifs pour les particuliers	
Salle Marcelle Lyonnet (Ancienne Poste) (50 personnes)	150 €
Salle Yvonne Chemarin (MJC) (200 personnes)	500 €
Suite à un sinistre, la salle Georges Parent est momentanément indisponible.	

Chèque de caution 650 €.

Location de tables, bancs et barnums.

Tarifs pour les particuliers	
Table champêtre	4 € l'unité
Banc	2 € l'unité
Barnum 3mx3m*	40 €*
Barnum 3mx6m*	50 €*
Mange debout	8 €

*l'utilisation des barnums est interdite par des vents de 30 km/h et plus.
Chèque de caution 200 €.

Pour des raisons d'organisation interne, les demandes formulées moins de 10 jours avant la date de la manifestation ne pourront pas être prises en compte.

Mairie

30 Rue de la République
Tél. : **04 78 91 10 11**
Mail mairie : contact@quincieux.fr
Site internet : www.quincieux.fr
Services administratifs :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30,
lundi et vendredi de 14h à 17h30,
et le samedi de 9h à 12h

Permanence des adjoints
Tél. : **06 32 90 82 12**
En cas d'urgence, en dehors des horaires de la mairie.

Médiathèque Esqale

8 chemin Saint-Laurent
Tél. : **06 59 53 59 04**
Mail : bibliotheque@quincieux.fr
Site internet : bibliotheque.quincieux.fr

Urgences

Sapeurs-pompiers : **18**
Portable : **12**
S.M.U.R. : **15**
Centre anti-poison : **04 72 11 69 11**
Gendarmerie : **17**
ENEDIS : **09 72 67 50 69**
G.R.D.F : **0 800 473 333**





Enfance

E.A.J.E Matin Câlin (Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant)

24 route de Neuville
Tél. : **04 72 26 32 93**
Mail : matincalin@slea.asso.fr

École Maternelle Marie-José Bajard

24 route de Neuville
Tél. : **04 78 91 12 06**

École Élémentaire Marius Gros

7 rue Antoine-Marius Bererd
Tél. : **04 78 91 10 49**

Administration

Bureau de Poste

1 place de l'Eglise
Bureau ouvert le mardi de 9h30
à 11h 45 et du mercredi au samedi
de 9h30 à 12h

Pôle Emploi

Relai Pôle Emploi
4 avenue Carnot
Neuville-sur-Saône
Tél. : **09 72 72 39 49**
Réception du public :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
Site internet : www.pole-emploi.fr

Mission Locale

Plateau Nord Val-de-Saône
Tél : **04 78 98 20 49**
Site internet : www.mlpnvs.org

Centre des finances publiques

62A avenue de l'Europe CS 51000
Rillieux-la-Pape
Tél. : **04 72 01 82 25**
Bureaux ouverts du lundi au vendredi de
8h30 à 12h et de 13h00 à 15h30, fermés
le mercredi

Centre des impôts Lyon nord

Hôtel des Impôts de Caluire
1 rue Claude Baudrand
Caluire-et-Cuire
Tél. : **04 72 10 44 50**
Réception du public : du lundi au vendredi
8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, fermé le
mercredi.
Uniquement sur rendez-vous le mardi et
jeudi.

Services médicaux Square du centre

Pour vos rendez-vous,
pensez à l'application Doctolib.

Pharmacie

• Florence Journée
04 78 91 14 16
Pharmacie ouverte du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
et le samedi de 8h30 à 12h30
Les tours de garde sont régulièrement
affichés à l'officine.

Dentiste

• Marie-Caroline Rabolt
04 78 91 15 60

Masseurs - Kinésithérapeutes

• Alain Metral, Rosa Monteiro
04 78 91 17 92
Square du centre bâtiment A
Soins au cabinet et à domicile
sur rendez-vous

Ostéopathe

• Clément Odin
04 78 72 98 97
Square du centre
Sur rendez-vous

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Social

Assistante sociale régime général

Renseignement et rendez-vous
Tél. : **04 78 91 78 64**

Assistante sociale régime agricole

En cas d'urgence
Tél. : **04 78 92 63 (27 ou 58)**
Laisser vos coordonnées

ADMR (Aide aux personnes âgées/ Aide aux familles)

Chemin St Laurent
Tél. : **04 72 26 32 43**
Accueil téléphonique :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h, 16h30 le mercredi
Accueil physique :
lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h-12h,
jeudi 14h-17h et uniquement sur RDV
<https://www.admr.org/associations/admr-quincieux>

Assistants maternels

Liste disponible en mairie
et sur le site internet
www.quincieux.fr/assistants-maternels

Puéricultrice

Consultation sur rendez-vous
Tél. : **04 78 91 78 64**

Consultation des nourrissons

Consultation sur rendez-vous
Tél. : **04 78 91 78 64**

Secours populaire

11 avenue Gambetta
Neuville-sur-Saône
Accueil et dons mercredi et samedi
de 9h à 12h
Tél. : **04 72 08 98 27**
secours.populaire.neuville@orange.fr

Les restos du cœur du Rhône

Recherchent toute l'année de bénévoles
Chauffeurs poids lourds + FIMO
Tél. : **04 78 78 05 05**
ad69.benevolat@restosducoeur.org

CPAM (sécurité sociale)

Tél. : **0 820 904 115**
Correspondance et remboursements
CPAM Lyon 69907 Lyon cedex 20

Médical, Paramédical

Cabinet d'infirmiers

• SCM Les Abeilles
04 37 26 90 84
38 rue de la République

Médecins

• Docteur Benoît Masson
04 78 91 17 57
24 route de Chasselay
Consultations sur rendez-vous,
absent le jeudi après-midi

• Docteur Isabelle Minana
04 78 91 13 90
24 route de Chasselay
Consultations les mardis, mercredis et
les jeudis matins.
Uniquement sur rendez-vous.

Podologue, pédicure

• Caroline Desplanche
04 78 69 00 85
Résidence Le Petit Pré
13 route de Chasselay bâtiment A

Naturopathe-Réflexologue

• Sandrine Westrelin
06 88 48 66 14
14 les grandes Terres
sandrinewestrelin.naturo@gmail.com

Sophrologue

• Rose-Florence Kappes
07 68 48 55 39
38 rue de la République

Services Grand Lyon la Métropole

Eau

Syndicat Intercommunal des Eaux du Val d'Azergues (S.I.E.V.A.)
183 route de Lozanne
Chazay d'Azergues
Tél. : **04 37 46 12 00**
Site internet : www.sieva.fr

ENEDIS

Raccordement :
www.enedis.fr/raccordement

GRDF

Raccordement et conseils
Tél. : **09 69 36 35 34**

Assainissement

Veolia
204 rue F. Meunier Vial
Villefranche-sur-Saône
Tél. : **0 810 000 777**

Déchèterie - Donnerie

- Neuville-sur-Saône
Avenue des Frères Lumière
Tél. : **04 72 08 92 75**
- Rillieux-la-Pape :
Route des Fontaines
Tél. : **04 78 97 10 30**
- Champagne au Mont d'Or
Impasse des Anciennes Vignes
Tél. : **04 78 47 56 51**
 - Horaires d'hiver du 2 novembre au 31 mars
Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h.
Samedi : 9h-17h / Dimanche : 9h-12h.
Fermeture les jours fériés.
 - Horaires d'été du 1^{er} avril au 31 octobre
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-18h.
Samedi : 8h30-18h30 / Dimanche : 9h-12h.
Fermeture les jours fériés.

Donnerie (sauf Neuville-sur-Saône)
- Horaires d'hiver du 2 novembre au 31 mars
Du lundi au samedi : 9h-12h

Eclairage public

En cas de panne, le signaler en mairie ou sur le site internet rubrique « demande d'intervention ».

Ordures ménagères

Ramassage les lundis matin.

Collecte sélective

Ramassage tous les mercredis matin.

Containers verre

Résidence Plein Soleil, parking de la Bottière, Chamalan, Chemin des Grenettes, Billy, parking EMP.

Correspondants de presse

- Le Progrès
- John Peters
john.peters@gmx.fr
- Raymond Lopez
Rubrique sportive
r.lopez1952@yahoo.fr
06 78 25 22 83
- Le Patriote Beaujolais
Corinne Demoisson
cdemoisson@gmail.com

Maison de la Métropole

2 avenue Marie-Thérèse Prost
Neuville-sur-Saône
Tél : **04 78 91 78 64**
Email : mdm.neuville@grandlyon.com
Horaires d'ouverture : de 8h30 à 17h
excepté le vendredi fermeture à 16h30. Sur rendez-vous les après-midi.

Réseau TCL

Ligne 96 - Quincieux / Neuville-sur-Saône

Divers

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Gare S.N.C.F.

Halte de Quincieux
Gare de Saint-Germain-au-Mont-d'Or

Paroisse

Messe le 4^e dimanche du mois à 9h
Contacter le prêtre : **04 78 91 45 79**
<https://valdesaone.info/>

Auto hop

Réseau de covoiturage du Val de Saône
Arrêt Quincieux Bottière devant le garage Renault

Médecins de garde du secteur 133

Chazay d'Azergues,
Civrieux d'Azergues,
Dommartin,
Lissieu,
Lozanne,
Lucenay,
Morancé,
Alix,
Charnay,
St Jean Des Vignes,
Marcilly d'Azergues,
Les Chères,
Chasselay,
Quincieux

JANVIER	15	M.MASSON
	22	LECLERCQ
	29	SALMON
FÉVRIER	5	POMMET
	12	DURAND
	19	CAZENAVE
	26	VERNUS
MARS	5	B.MASSON
	12	GUITTON
	19	VANTILCKE
	26	YAYA
AVRIL	2	SALMON
	9	SAMMUT
	10	YAYA
	16	DEBEIR
	23	BERTHOIN
	30	BARROIS
MAI	1 ^{er}	BARROIS
	7	SAMUT
	8	DURAND
	14	CAZENAVE
	18	POMMET
	21	FRANGE
	28	SALMON
	29	BERTHOIN
JUN	4	B.MASSON
	11	POIRSON
	18	GUILLOT
	25	BOSVEIL

JUILLET	2	VALENCE
	9	POIRSON
	14	MAUCOURANT
	16	MAUCOURANT
	23	GUILLOT
AOÛT	30	GUITTON
	6	VERNUS
	13	POMMET
	15	VALENCE
	20	YAYA
SEPT.	27	FRANGE
	3	LECLERCQ
	10	BARROIS
	17	VERNUS
	24	VANTILCKE
OCT.	1 ^{er}	VALENCE
	8	GUILLOT
	15	M.MASSON
	22	MAUCOURANT
	29	SALMON
NOV.	1 ^{er}	BERTHOIN
	5	FRANGE
	11	DEBEIR
	12	DEBEIR
	19	GUITTON
	26	POMMET

CHAZAY	MÉDECINS	COORDONNÉES
	Dr BERTHOIN	04 78 43 07 84
	Dr CALLIES DE SALIES	04 78 43 60 03
	Dr DEBEIR	04 78 43 60 03
	Dr DURAND	04 78 43 05 11
	Dr GUITTON	04 78 43 02 76
	Dr M.MASSON	04 78 43 07 85
CHASSELAY	Dr POMMET	04 28 87 03 67
	Dr BOISVEIL	04 28 29 42 07
	Dr CAZENAVE	04 28 29 42 07
	Dr de VALENCE	04 28 29 42 07
	Dr OVIZE	04 78 47 61 65
CIVRIEUX	Dr VANTILCKE	04 28 29 42 07
	Dr VERNUS	04 72 59 98 40
	Dr SALMON	04 72 59 98 40
DOMMARTIN	Dr BARROIS	04 78 43 52 72
	Dr GUILLOT	04 87 78 38 95
	Dr MAUCOURANT	04 74 01 88 29

LES CHÈRES	Dr POIRSON	04 78 25 90 60
	Dr YAHIA	04 78 25 90 60
LISSIEU	Dr LECLERCQ	04 78 47 66 09
	Dr SAMMUT	04 72 54 90 19
LOZANNE	Dr BEN ABDALLAH	04 78 43 77 61
	Dr HOSANSKY	04 78 43 73 01
LUCENAY	Dr CORNET	04 74 67 45 23
	Dr FRANGE	04 74 66 83 06
MORANCÉ	Dr ESTEBANEZ	04 78 43 06 50
QUINCIEUX	Dr MINANA	04 78 91 13 90
	Dr B.MASSON	04 78 91 17 57



Calendrier des fêtes 1^{er} semestre 2023

JANVIER			
4	Amicale Boule	Concours officiel	Boulodrome
6	Amicale Classes en 5	Assemblée Générale	Salle Marcelle Lyonnet
7 et 8	Saône Mont d'Or Football Club	Tournoi en salle	EMP
7	Amicale Boule	Concours Jambon	Boulodrome
13	Amicale Classes en 4	Assemblée Générale	Salle Marcelle Lyonnet
13	Amicale Classes en 0	Tirage des rois	Salle Philippe Gagnière
14	Municipalité	Vœux du maire	EMP
14	Rocky guinguette	Stage	Salle Georges Parent
15	Amicale Classes en 6	Assemblée Générale + rois	Salle Marcelle Lyonnet
15	Conscrits Classes en 3	Inscription conscrits	Salle Philippe Gagnière
17	Amicale Boules	Concours vétérans	Boulodrome
19	Club des anciens	Assemblée Générale	Salle Philippe Gagnière
20	Conscrits Classes en 3	Inscription conscrits	Salle Marcelle Lyonnet
21	Société de chasse	Vente de boudins	Place de l'Eglise
22	Amicale Classes en 5	Loto	EMP (ok hand, retour MJC)
22	Conscrits Classes en 3	Inscription conscrits	Salle Philippe Gagnière
26	Les Lucioles	Assemblée Générale	Salle Philippe Gagnière
26	Société de Chasse	Assemblée Générale	Salle Marcelle Lyonnet
27	Conscrits Classes en 3	Assemblée Générale	Salle Marcelle Lyonnet
27	Amicale Classes en 9	Assemblée Générale	Salle Philippe Gagnière
27	MJC	Assemblée Générale	Salle Yvonne Chemarin
28	Conscrits 2022	Passage du flambeau	Salle Yvonne Chemarin
28	Ensemble Musical de Quincieux	Audition de poche	Ecole de musique
28	Amicale Sapeurs-pompiers	Vente	Place de l'Eglise

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

FEVRIER			
4	Amicale Boule	Concours Dentrux	Boulodrome
4	Amicale Classes en 2	Vente d'andouillettes	Devant La Poste
4	Ensemble Musical de Quincieux	Audition de poche	Ecole de musique
5	Club des anciens	Loto	EMP
11 et 12	Amicale Boule	Concours national	Boulodrome
11	Rocky guinguette	Stage	Salle Georges Parent
11	Amicale Classes en 8	Vente de bugnes	Devant La Poste
18	Amicale Classes en 6	Vente de choucroute	Parking Maison des Associations
18	Amicale Boule	Concours Cellier Neuvilleois	Boulodrome
18	Tennis de table Monqui Pong	Thé dansant	EMP
24	Amicale Classes en 5	Réunion	Salle Marcelle Lyonnet
24	Sou des écoles	Spectacle	Salle Yvonne Chemarin
24	Amicale Sapeurs-pompiers	Assemblée Générale	Salle Georges Parent
MARS			
4 et 5	Ensemble musical de Quincieux	Les Orchestrades	EMP
4 et 5	Amicale Boule	Concours national	Boulodrome
8	La grange à sons	Tous en mars'elle	
11	ELF	Assemblée Générale	Salle Marcelle Lyonnet
11	Amicale Classes en 7	Sainte Patoche	Parking maison des associations
11	Amicale Boule	Concours Emile Charrier	Boulodrome
11	Rocky guinguette	Stage	Salle Georges Parent
12	Société de chasse	Banquet	Salle Yvonne Chemarin
16	Amicale Boule	Concours Carrosserie des Grandes terres	Boulodrome
17	Amicale Classes en 8	Buvette	Parking maison des associations
17 au 20	Conscrits 2023	Fête des conscrits	Toutes les salles
18	Municipalité	Accueil des nouveaux arrivants	Mairie
AVRIL			
1 ^{er} et 2	Ensemble musical de Quincieux	Festoché fastoché	Salle Yvonne Chemarin
2	Amicale Classes en 5	Chasse aux œufs	Parc de la mairie (maison assoc)
7	Amicale Classes en 0	Assemblée Générale	Salle Marcelle Lyonnet
15	Rocky Guinguette	Stage	Salle Georges Parent
19	Club des anciens	Concours de belote inter club	EMP
29	Ecole élémentaire	Spectacle	Salle Yvonne Chemarin
29 et 30	Société de chasse	Ball trap	Les Chanaux

État civil



Hamaili Laila



Canova Arthur



Bois Rodriguez
Victoria Marie



Bois Rodriguez
Lara Joséphine



Zabat Waël



Djeffo Foapa Jason



Colombier Maëlys



Dennequin-
Leemans Solyne



Begue Logan



Jouvét Enaïa



Guignard Tessa



Perol Victor

Naissances

Janvier

- 02 - Hamaili Laïa
- 14 - Canovas Arthur
- 18 - Zabat Waël
- 22 - Imam Ilyas
- 29 - Bois Rodriguez Lara Joséphine
- 29 - Bois Rodriguez Victoria Marie
- 31 - Gagnière Thibaut

Février

- 7 - Makhloufi Ilyan
- 7 - Teite Léo
- 19 - Brossard Zack
- 23 - Leroy Eline

Mars

- 4 - Djeffo Foapa Jayson
- 9 - Colombier Maëlys
- 20 - Vaillies Marley
- 25 - Bransieq Théo

Avril

- 8 - Maira Ellie
- 17 - Thomasson Loïs
- 29 - Furtin Alvaro Anaé

Mai

- 4 - Le Maître Théa
- 12 - Courbouléix Gaby
- 25 - Kitzinger Charlie

Juin

- 10 - Charbit Oren
- 20 - Sbiaï Bey Maryem
- 28 - Santarelli Fabio

Juillet

- 10 - Grillat Liam
- 15 - Madoosing Sören
- 21 - Descotes Elyo

Août

- 14 - Hmida Ceyana
- 30 - Dennequin-Leemans Solyne
- 31 - Begue Logan

Septembre

- 22 - Cerqueira Célia
- 24 - Jouvét Enaïa
- 28 - Faure Tom

Octobre

- 26 - Alix Hugo

Novembre

- 1 - Guignard Tessa
- 3 - Phan Griffin Mila
- 22 - Bouret Olivia
- 28 - Perol Victor
- 29 - Correias Mila

Décembre

- 5 - Dehbi Farel
- 8 - Bouras Souhayl
- 9 - Maisonneuve Alexis
- 10 - De Carvalho Rosalia
- 14 - Vercherat Agathe

Mariages

Avril

- 16 - Louche Raphaël
et Laurisson Pauline

Juin

- 27 - Landion Yves et Petiot Françoise

Juillet

- 1 - Djedid Abdelkrim
et Sahnoune Safia
- 2 - Balaye Benoit Tomy
et Barjot Jennifer Melissa
- 11 - Henry Degivry Florent
et Panczer Anna
- 23 - Champavier Katia
et Mazombo Sabrina

Août

- 13 - Berthe Stéphane et Vagney Clotilde
- 13 - Dobremetz Nicolas et Marc Oriana

Septembre

- 3 - Guttin Tom et Jean Elodie
- 10 - Poinot Léo et Boschmans
Alexandra
- 17 - Ksous Sélim et Karaoui Khalissa
- 24 - Chemarin Gaëtan
et Mathieu Laurine

Octobre

- 8 - Albagnac Frédéric
et Leboucher Sophie
- 22 - Ballion Eric
et Mouna Eyambe Mabelle
- 22 - Chauvel Arnaud et Bererd Sandra

Décès

Janvier

- 1 - Nicolas Marcelle née Clunet

Février

- 16 - Lorchel Marinette née Cognet

Juillet

- 8 - Brosse Jean-Claude

Août

- 2 - Lestrat Léonie
- 12 - Brailly René
- 12 - Charvet Anna née Rampon
- 28 - Maya Jean François

Septembre

- 6 - Duchamp Marie-Thérèse
- 6 - Lau Yeng née Va

Octobre

- 2 - Rigolet Danielle née Chazalet
- 11 - Cormoreche Nicole née Damond

Novembre

- 30 - Sollier Andrée Paulette
née Bonhomme

Décembre

- 4 - Jambon Marcelle née Dibilly

Séance du 12 juillet 2022

Acquisition d'une parcelle AD n°63, située 11, route de Chasselay

La Municipalité entend continuer à maîtriser le foncier dans le centre du village pour pouvoir continuer à offrir aux habitants des services collectifs de qualité. La commune acquerrait un lot à détacher de la parcelle AD n°63, d'une contenance de 1 026 m² environ, au prix de 380 000 € HT, hors frais divers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a approuvé cette acquisition.

Création d'un emploi dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences

Le dispositif du parcours emploi compétences a pour objet l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi et sa mise en œuvre repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement.

Les personnes sont recrutées dans le cadre d'un contrat de travail de droit privé qui bénéficie des exonérations de charges appliquées aux contrats d'accompagnement dans l'emploi.

Il a donc été décidé de créer un emploi au service ENFANCE & JEUNESSE pour l'année scolaire 2022/2023 dans les conditions suivantes :

- Contenu du poste : animateur dédié à l'accueil d'un enfant porteur de handicap
- Durée du contrat : 12 mois maximum
- Durée hebdomadaire de travail : 21 heures
- Rémunération : SMIC

Demande de subvention au Fonds régional pour l'Innovation Artistique et Culturel (FIACRE) et à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)

Une demande de subvention a été faite dans le cadre de la réalisation d'une fresque de 90 mètres de long sur 2 mètres de haut soit 180 mètres carrés, située sur le côté gauche de la Salle Yvonne Chemarin (MJC). Cette opération vise à la fois de soutenir la création graphique via le 1% artistique et de donner de la fraîcheur et des couleurs à un mur existant.

La demande de subvention est de l'ordre de 80 % du projet total.

- Coût estimatif : 9 880 €

Concours extérieurs sollicités pour la faisabilité du projet :

- FIACRE : 2 964 € soit 30%
- DRAC : 4 980 € soit 50%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les demandes de subvention d'investissement auprès de la DRAC et du FIACRE.



Séance du 6 septembre 2022

Adhésion au dispositif « laclasse.com »

« Laclasse.com » est un espace numérique de travail (ENT) pour les établissements scolaires de la Métropole de Lyon. Il permet d'améliorer la communication entre les enseignants, avec les familles ainsi que la direction et les partenaires extérieurs. On trouve également des outils pédagogiques : cahier de texte, partage de documents, création de blog. Aucun logiciel n'est à installer. Il est accessible depuis internet avec un compte de connexion préalablement habilité.

La Métropole s'assure de la protection des données personnelles via cette plateforme sécurisée.

La contribution de la commune est fixée à hauteur de 150 € annuel par groupe scolaire. Cet engagement est d'un an renouvelable par la commune à chaque fin d'année scolaire (juin).

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la mise à disposition de l'ENT « laclasse.com ».

Séance du 4 octobre 2022

Réhabilitation de la Chapelle - Mécénat : convention de collecte de dons avec la Fondation du Patrimoine

Cette convention s'inscrit dans le cadre d'une campagne d'appel aux dons qui vise à encourager le mécénat populaire et le mécénat d'entreprise en faveur de la sauvegarde du patrimoine de proximité.

Les parties décident de lancer une campagne de mobilisation de mécénat populaire ayant pour objectif de recueillir des fonds dans le but de restaurer la Chapelle Saint Jean-Baptiste.

Le coût des travaux s'élève à 241 799 € hors taxes.

La présente convention est conclue pour une durée maximale de 5 ans à compter de sa signature.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 19 voix pour, 1 abstention, approuve les termes de la convention et autorise M. le Maire à signer ladite convention.

Attribution subvention Ensemble Musical de Quincieux (EMQ)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accorde une subvention à l'Ensemble Musical de Quincieux d'un montant de 1500 € au titre de sa participation à la Fête de la Musique pour l'année 2022.



QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Séance du 6 décembre 2022

Installation d'un conseiller municipal

Le conseil municipal a pris acte de l'installation d'un nouveau conseiller municipal, Madame Corinne Bérerd, de la liste « QUINCIEUX avec nous c'est C.L.A.I.R.E.S » suite à la démission de Madame Hélène Brou le 4 octobre 2022.

Après appel à candidatures, Madame Corinne Bérerd est désignée comme nouveau membre au sein des commissions suivantes : Affaires Scolaires, Voirie et Sécurité.

Monsieur Herlander Lourenço est désigné comme nouveau membre au sein de la commission Jeunesse et Aînés. Rappel des autres commissions pour lesquelles il est déjà membre : commission Finances, Communication et Affaires Scolaires.

Monsieur Cyrille Fiard est, quant à lui, désigné comme nouveau membre de la commission Communication. Il est également déjà membre de la commission Finances, commission Urbanisme, habitat, cadre de vie et de la commission Proximité et Environnement.

Avis sur le transfert du bureau de Poste auprès d'un commerçant

Le bureau Poste situé Place de l'église a réduit ses horaires d'ouverture depuis le mois de juin à douze heures quinze minutes hebdomadaires.

Depuis, la municipalité a engagé une réflexion et a souhaité recueillir l'avis des Quincerots en leur adressant un questionnaire. Les résultats de ce questionnaire indiquent qu'une majorité des habitants est insatisfaite et ne parvient pas à accéder aux services postaux au vu de ces horaires.

Un transfert du bureau postal chez un commerçant semble la solution la plus adaptée. Le Bureau de Tabac situé Square du centre à Quincieux est prêt à accepter ce transfert au sein de son commerce.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable au transfert du bureau de Poste au Bureau de Tabac situé Square du centre à Quincieux.

Avis sur la deuxième étape du projet d'amplification de la zone à faibles émissions (ZFE) de la Métropole de Lyon

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet à l'unanimité un avis défavorable.

Adoption du règlement du marché de plein air

Une communication a été faite aux riverains et commerçants en priorité et en amont.

Le marché de plein air va être installé Rue du Commerce au profit des Quincerots.

Un travail a été mené auprès des forains par la municipalité pour consolider leur installation sur le marché, tout en maintenant la continuité de l'activité commerciale des commerçants de Quincieux et attirer de nouveaux clients.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le nouveau règlement de fonctionnement du marché.

Directeur de la publication : Pascal DAVID

Rédacteurs en chef : Véronique PINCEEL,
Stéphanie RIVET

Réalisation : Service communication

Conception : ROUGEVERT Communication
04 74 60 36 38 - Villefranche sur Saône
 Rougevert Communication

Tirage : 1700 exemplaires



Mairie de Quincieux

Adresse : 30 rue de la République - Tél. : 04 78 91 10 11 - Fax : 04 78 91 17 83
Mail mairie : contact@quincieux.fr - site Internet : www.quincieux.fr
Astreinte adjoints : 06 32 90 82 12 (uniquement en cas d'urgence, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie)
Bureaux ouverts : du lundi au vendredi 8h30 – 12h30, lundi et vendredi 14h – 17h30, samedi 9h – 12h